

Rapport d'activité

2024

afnic

Internet
made in France

Sommaire

Éditorial.....	4
1. Faits marquants en 2024	9
2. L'Association.....	19
3. Le .fr.....	27
3.1. Les chiffres du .fr en 2024	27
3.2. Poursuite des actions en faveur de la présence en ligne des TPE/PME et des jeunes	28
3.3. Rappel de notre approche en matière de lutte contre les abus	30
4. R&D : un développement en réponse aux enjeux de l'Afnic et des technologies émergentes	36
4.1. Évolution de la R&D dans un contexte à forts enjeux technologiques	38
4.1.1. Sécurité du DNS et lutte contre les abus.....	38
4.1.2. Évolutivité et performance	38
4.1.3. Confidentialité et confiance	39
4.1.4. Une veille et des études face aux menaces.....	40
4.2. Des projets collaboratifs dynamiques et une visibilité renforcée	40
5. L'Afnic et la gouvernance de l'internet.....	43

5.1. L’Afnic et le Forum sur la Gouvernance de l’Internet	44
5.2. L’Afnic au sein de l’Union internationale des télécommunications	45
6. La Fondation Afnic pour la solidarité numérique.....	46
7. Activités hors .fr	49
7.1. Les extensions géographiques et de marques	49
7.2. Renforcement pédagogique de l’offre formation	50
8. Rapport financier.....	53
8.1. Les chiffres clés	53
8.2. L’activité de l’exercice 2024 par rapport aux objectifs budgétaires et à l’année 2023.....	54
8.3. Les charges opérationnelles.....	57
8.4. Les autres postes de charges.....	60
8.5. La présentation des comptes par activité	63
8.6. Les engagements financiers de la convention État-Afnic sont tenus	64
8.7. Répartition des investissements 2024.....	65
8.8. L’évolution des effectifs.....	65
8.9. Après l’investissement immobilier de 2023, la trésorerie est de nouveau à la hausse	66
8.10. Les fonds associatifs de l’Afnic	67
8.11. Conclusion	68
9. Annexes financières.....	69
Annexes : Données sources des graphiques.....	71

Éditorial

Par Godefroy Beauvallet, Président de l'Afnic

L'AFNIC RENFORCE SA DIMENSION ASSOCIATIVE POUR MIEUX SERVIR SES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

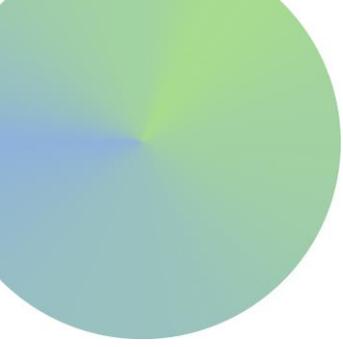


Comme chaque année, le rapport d'activité de l'Afnic est une occasion de faire le point sur le fonctionnement et les performances de notre association, et de partager ces constats avec nos membres à l'occasion de l'assemblée générale.

Cet exercice, loin d'être une contrainte, est essentiel car il fait dialoguer deux dimensions constitutives de l'Afnic : l'excellence opérationnelle d'un opérateur de service essentiel et d'un acteur économique qui se déploie sur un marché concurrentiel ; la vie associative qui permet d'incarner, à travers nos membres et nos instances, une véritable dimension multi-acteurs.

L'année 2024 illustre je crois de manière exemplaire le mariage de ces deux dimensions.

Qu'il s'agisse de la montée en puissance de nos programmes d'innovation et de recherche et développement, de la promotion des usages des noms de domaine et *a fortiori* du .fr, du renforcement de la lutte contre les abus mais également de



la vigilance cyber, l'Afnic marche sur ses deux jambes. L'une dont la force réside dans ses systèmes de management de la qualité, de la sécurité, des données personnelles, permet de déployer des solutions, de livrer des services, de respecter nos engagements vis-à-vis de la puissance publique et plus largement des utilisateurs français d'internet. L'autre, celle du dialogue et de nos concertations associatives, de notre fonctionnement même à travers des statuts associatifs rénovés, est la condition de possibilité de la poursuite de l'excellence opérationnelle.

Bien entendu, pour le confort du lecteur, on aura dans ce rapport d'activité chapitré, et vous trouverez une section « l'Association » distincte de celles qui évoquent nos activités R&D, la vie du « .fr », la solidité financière de l'Afnic, la lutte contre les abus, notre politique et surtout nos résultats RSE.

Pour autant, je voudrais attirer l'attention du lecteur sur cette originalité du modèle déployé par notre association qui fait qu'aucune des actions que nous menons n'est autre que le fruit de la concertation avec l'ensemble de nos parties-prenantes, et que ces actions ne peuvent aboutir sans l'implication de ces dernières dans leur mise en œuvre.

Cela est vrai au premier chef pour le .fr, qui tire son épingle du jeu dans un marché morose, en affichant une croissance, certes ralentie, mais de deux points supérieure à celle de la moyenne de nos homologues européens, tout en continuant de progresser en parts de marché en France. Cette performance n'est rendue possible que grâce à la relation que l'Afnic et les bureaux d'enregistrement du .fr ont su nouer, et qui s'incarne d'ailleurs dans la qualité du dialogue au sein même du conseil d'administration avec les représentants du réseau de distribution.

La lutte contre les abus sur les noms de domaine et les modalités de cette lutte, qui doit concilier efficacité et maintien de la simplicité d'enregistrement en est une autre illustration. Car la conception des outils de cette lutte se fait en concertation avec les représentants des utilisateurs, des bureaux d'enregistrement, et des pouvoirs publics. Sans cette recherche d'équilibre, les actions que mène l'Afnic en la matière n'auraient certainement pas le même impact.

Un autre champ dans lequel se déploie cette méthode est celui de la cybersécurité. L'année 2024 aura été rythmée, comme ce début d'année 2025, par les questions de transposition de la directive NIS 2. Le système des noms de domaine est au cœur de cette directive, et l'ensemble de ses acteurs est concerné. C'est également grâce à notre modèle associatif, à nos concertations avec nos membres et au-delà, que l'Afnic a pu être un interlocuteur utile et constructif des pouvoirs publics en vue de la transposition en cours de la directive. Car notre secteur des noms de domaine et du DNS, pour essentiel qu'il soit à la continuité de l'activité économique de la quasi-totalité des autres acteurs du numérique, reste très divers – et c'est une bonne chose, facteur de résilience, d'implication et de maintien des standards ouverts donc de la contestabilité des marchés. L'Afnic joue le rôle d'animateur de la communauté française du DNS, et ce rôle est plus que jamais essentiel.

Chaque action étant le fruit d'un dialogue et d'une élaboration conjointe avec nos parties prenantes, ces quelques illustrations, non exhaustives, montrent qu'à la diversité des champs d'action de l'Afnic répond la diversité des membres qui la composent.

Ayant eu l'honneur de présider le conseil d'administration de l'Afnic au cours des six dernières années, j'ai ainsi pu éprouver l'importance du « C » de « coopération » placé en fin de notre nom.

Notre association a vécu des changements importants durant les six dernières années. Elle les a souvent initiés (refonte de son système d'information, déménagement, nouveaux types d'accompagnement des TPE/PME dans leur transformation numérique, solidarité numérique...), montrant ainsi sa capacité à définir et mettre en œuvre des objectifs stratégiques qui portent sa transformation et son adaptation. Parfois, elle a dû faire preuve d'agilité, face à un contexte mouvant, illustré par les crises sanitaires, économiques et politiques qui ont aussi marqué ces dernières années.

Cette capacité de transformation et de résilience est une des grandes forces de notre association. Notre mission ne change pas, elle consiste à « construire un internet sûr et stable, ouvert aux innovations, et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan ». Mais notre action évolue, et notre association grandit.

Rien n'est jamais acquis dans le monde numérique : les effets de réseau font éclore toujours plus spectaculairement des plateformes innovantes ; ceux de ces acteurs qui deviennent dominants cèdent toujours à la tentation d'enclore les usages dans leur univers propriétaire ; ce faisant, ils contribuent à leur tour à la « merdification » de l'internet, selon le mot de l'année, inventé par le journaliste et romancier canadien Cory Doctorow. On n'a toujours pas trouvé mieux que les standards ouverts garantissant l'interopérabilité, leur implémentation sous forme de logiciels libres, et la montée progressive en fonctionnalité des outils libres pour contrôler ce pouvoir de marché, rendre les monopoles de l'heure contestables et faire en sorte que, génération après génération, les idoles

tombent un jour de leur piédestal plutôt que de devenir des maîtres sans partage. La décennie qui s'ouvre aura son lot de combats en la matière, et les garants de l'internet ouvert, parmi lesquels l'Afnic, ont un rôle majeur à y jouer, en rendant possible et en favorisant la braise créative qui ronge les soubassements du pouvoir de marché des techno-féodaux. Loin de se contenter de gérer en « bon père de famille » sa part des TLD, c'est ce que l'Afnic fait et fera de plus en plus, au service de notre vision citoyenne, c'est-à-dire libératrice et solidaire, du numérique.

Mais les belles missions ne seraient rien sans courage dans leur mise en œuvre. Les résultats de cette année montrent que pour accomplir cette mission, nous avons dû changer, nous adapter, renforcer nos atouts. C'est ce dont nous remercions les équipes. Et c'est une fierté que de les avoir accompagnées dans ce mouvement.

Godefroy Beauvallet, Président de l'Afnic



1. Faits marquants en 2024

JANVIER

Nouvelle interface pour « Réussir avec le Web »

Pilier du dispositif [Réussir-en.fr](https://reussir-en.fr), cet [outil d'autodiagnostic](#) gratuit permet en 15 minutes aux TPE-PME d'évaluer points forts et points à améliorer pour dynamiser leur visibilité en ligne. Après 6 ans d'existence et plus de 15 000 répondants, le questionnaire et l'interface ont été revus pour mieux répondre à l'évolution des usages et être plus accessibles.

SolNum Tour 2024

[La Fondation Afnic pour la solidarité numérique](#) est repartie sur les routes de France au cours du premier trimestre pour 5 étapes. Elle est allée à la rencontre des structures et des porteurs de projets pour échanger sur leurs actions numériques au service des publics vulnérables. Une vitrine qui contribue à trouver des innovations sociales sur l'ensemble du territoire.

FÉVRIER

Déménagement à Guyancourt

Nouvelle étape dans le développement de l'Afnic, le 26 février, les près de 100 collaborateurs ont pu rejoindre le nouvel immeuble exclusivement consacré à l'association.

MARS

Augmentation du tarif du .fr

Au 1^{er} mars 2024, l'Afnic a augmenté le tarif de vente du .fr de 4,56€ à 5,07€ à ses bureaux d'enregistrement accrédités. Cette hausse modérée du tarif du .fr de 11,1 % permet de préserver la capacité d'action et d'investissement de l'Office d'enregistrement. Elle permet de supporter le contexte inflationniste et de préserver la dimension sociétale dans son choix des fournisseurs responsables ; de maintenir sa compétitivité sur le marché de l'emploi. Elle permet enfin de continuer à lutter contre les abus et d'augmenter les dépenses de sécurité.

Comités de concertation à l'Afnic

Les comités de concertation organisés par l'Afnic avec les bureaux d'enregistrement et les utilisateurs se sont penchés sur les modalités de financement des engagements de l'Afnic en matière d'intérêt général. Une réunion publique et ouverte suivant les comités a permis d'organiser un débat avec des parlementaires et des représentants du secteur du DNS (*Domain Name*

System) sur la transposition de la directive NIS 2 (sécurité des réseaux et des systèmes d'information).

AVRIL

Caroline Duval-Favre promue au poste de Secrétaire générale

Ses missions : la gestion financière de l'association, la gestion et l'optimisation des moyens humains et généraux. Elle assiste la direction générale en participant à l'élaboration des choix stratégiques et dans la gestion transversale de l'association.

Mise à disposition d'IBDNS

Afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre, l'Afnic a rendu accessible son outil IBDNS (*Intentionally Broken DNS* ou DNS délibérément cassé) qui offre la possibilité de dévier intentionnellement et à la demande des spécifications du DNS, et de simuler ainsi des comportements incorrects de serveurs de noms faisant autorité.

MAI

Publication du dossier thématique « La *Blockchain* peut-elle (vraiment) remplacer le DNS ? »

Le mécanisme de chaînes de blocs est considéré comme un concurrent sérieux du DNS, le service de nommage historique d'internet. Mais qu'en est-il vraiment ? L'Afnic a publié un dossier thématique qui fournit des pistes de réflexion sur les

besoins d'évolution du DNS et un tour d'horizon des atouts de la *blockchain* et des différents systèmes de nommage existants.

L'Afnic présente au CENTR Jamboree de Copenhague

Présente en force lors de la grande réunion annuelle des membres du CENTR (*Council of European National Top-level domain Registries*), l'Afnic a eu l'occasion de présenter à ses homologues les nouvelles stratégies qu'elle a mises en place pour lutter contre les abus sur les noms de domaine ainsi que son retour d'expérience sur la refonte de son infrastructure technique de registre.

JUIN

Deux nouveaux membres au conseil d'administration

Suite aux résultats des votes lors de l'assemblée générale annuelle, Éric Lantonnet, pour DGS Monaco, représentant du collège Bureaux d'enregistrement et Nicolas Pawlak, fondateur de Red Flag Domains et représentant du collège Utilisateurs, ont rejoint le conseil d'administration de l'Afnic.

Publication de l'observatoire annuel « Le marché des noms de domaine dans le monde »¹ : Parmi les chiffres à retenir : une croissance de +2,2 % du marché en 2023, contre +2,9 % l'année précédente.

¹ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/marche-mondial-des-noms-de-domaine-2023-la-croissance-se-poursuit/>

Les clients du .fr très satisfaits

Les résultats de l'enquête de satisfaction des bureaux d'enregistrement 2024, menée par l'institut MV2 du 15 mai au 17 juin 2024, ont affiché le plus haut taux de satisfaction enregistré depuis 5 ans : 99 % des clients se sont déclarés satisfaits, dont 72 % de très satisfaits. Parmi les résultats en hausse :

- 98 % des répondants recommanderaient l'Afnic (+7 points vs. 2023).
- La qualité des infrastructures pour la gestion des noms de domaine a été soulignée avec un niveau de satisfaction des services techniques supérieur à 95 % (+3 points vs. 2023).
- Côté image et perception, les bureaux d'enregistrement se sont accordés à dire que l'Afnic est une organisation professionnelle (pour 99 % d'entre eux), performante (99 %), de confiance (99 %) et innovante (94 %).
- L'association a également été reconnue comme responsable sur les plans social et environnemental (99 %), pour son engagement envers la transformation numérique des TPE/PME (100 %) et la solidarité numérique (99 %).

AOÛT

Partenariat avec The DNS Research Federation

L'Afnic a annoncé un partenariat avec la DNSRF, une organisation britannique à but non lucratif dédiée à l'analyse et à la sécurité du système des noms de domaine (DNS). Ce partenariat stratégique franco-anglais implique des projets de recherche conjoints dont les résultats seront mis au profit de l'ensemble du secteur des noms de domaine.

SEPTEMBRE

Rencontres Juridiques Afnic : retour sur la médiation

Les Rencontres Juridiques du 26 septembre ont été l'occasion de présenter un bilan de la première année de la procédure de médiation Afnic. Lancé en juillet 2023 comme nouvel outil de lutte contre les abus, ce service de résolution amiable des litiges sur les noms de domaine est venu compléter les procédures PARL Expert et SYRELI.

- Parmi les médiations ouvertes, 58 % ont abouti à un accord final.
- En pratique, 95 % des accords obtenus ont concerné la transmission d'un nom de domaine et 5 % sa suppression.
- En moyenne, les parties ont trouvé un accord en 4 jours ouvrés.

OCTOBRE

Journée du Conseil scientifique de l'Afnic (JCSA) : repousser les limites de l'internet

L'édition 2024 de cet événement organisé par le Conseil scientifique de l'Afnic a rassemblé de nombreux chercheurs, membres de l'association et étudiants. Sobriété et résilience du DNS, communications internet sous-marine et spatiale... Des interventions qui ont élargi le champ de réflexion et de mise en application.

Journées portes-ouvertes : le lien associatif resserré

L'Afnic a organisé pour la première fois des journées portes-ouvertes pour rapprocher ses membres de ses salariés, et échanger sur les métiers de l'Office d'enregistrement.

NOVEMBRE

Régis Massé, DSI et Directeur technique de l'Afnic élu président du comité TLD-OPS du groupe ccNSO de l'ICANN²

Ce comité regroupe la majorité des responsables informatiques et sécurité des opérateurs d'extensions internet de premier niveau correspondant à des codes pays (ccTLD). Leur mission est de détecter et de gérer les incidents de sécurité

² *Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*, l'organisme international régulant l'usage des adresses IP et des noms de domaine utilisés sur internet – <http://www.icann.org>

qui peuvent impacter la stabilité d'internet au niveau local et mondial. La communauté TLD-OPS couvre actuellement plus de 70 % des ccTLD (*country-code Top Level Domains*).

DÉCEMBRE

Présence en ligne : les TPE et PME privilégient le .fr

L'Afnic a dévoilé les résultats de la septième édition de son étude annuelle de perception « Réussir avec le Web », réalisée auprès d'un panel composé de micro-entreprises, de TPE et de PME françaises. Le pourcentage d'entreprises à avoir fait le choix du .fr pour leur site internet est resté stable à 56 % (vs. 57 % en 2023). Ce pourcentage est bien supérieur à la part de marché globale telle que calculée par l'Afnic (40 %), ce qui permet de penser que **le .fr est l'extension préférée des petites et moyennes entreprises françaises**. Toutefois les résultats ont également permis de constater que les bonnes pratiques de ces entreprises en matière de sécurité ont légèrement régressé.

La solidarité numérique contre les fake news

Lutte contre la désinformation et intelligence artificielle sont les thèmes qui ont dominé l'événement annuel de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique qui a présenté ses 70 lauréats 2024 et à qui elle a versé 1 368 250 euros.



L'AFNIC ET RÉUSSIR-EN.FR DANS LES MÉDIAS EN 2024

En 2024, l'Afnic et/ou Réussir-en.fr ont donné lieu à **346 retombées dans la presse** (papier, web, radio, télévision). **21 Interviews ont été données** par Pierre Bonis, Caroline Duval-Favre, Marianne Georgelin, Régis Massé, Virginie Navailles, Émilie Turbat, Pascal Vella et Michaël Vigreux.

Fragmentation d'internet : un risque réel ?

OPINION. Des voix s'élèvent dans les instances internationales en charge de la gouvernance d'Internet pour réclamer le remplacement des protocoles existants, sous prétexte qu'ils seraient obsolètes. Par Pierre Bonis, DG de l'Afnic



Internet connecte entre eux des réseaux disparates. Disparates par les usages, la géographie, les technologies, mais capables d'échanger. Si des usages aussi variés que la télémédecine et les concerts dans un métavers cohabitent, c'est en vertu des propriétés d'Internet. Ce sont en effet ses protocoles et leur universalité qui garantissent qu'il n'y ait pas de rupture du dialogue entre les machines présentes sur tous les réseaux, dans toutes les zones. Mais à mesure que les esprits se renferment et que les frontières se referment, internet est chaque jour davantage contesté. Il fait en effet l'objet de pressions qui risquent

Extensions de domaine en .marque : l'opportunité approche, pourquoi les entreprises doivent-elles la saisir ?

Chronique de Cédric Michel-Flandin
AFNIC
Mis à jour le 24/05/24 19:37



La concurrence en ligne est féroce pour les grandes marques, les attentes des consommateurs toujours plus élevées : les stratégies marketing traditionnelles ne suffisent plus à garantir la réussite. **JDN**

Dans leur transformation numérique, les grandes marques n'en sont plus au simple stade de la réflexion. Elles disposent de leur propre site internet, sont présentes sur les places de marché en ligne, investissent dans des initiatives digitales toujours plus diversifiées et innovantes... Mais la concurrence en ligne est féroce et les attentes des consommateurs toujours plus élevées : les stratégies marketing traditionnelles ne suffisent plus à garantir la réussite.

Dans leur quête de différenciation et de notoriété, une extension de domaine personnalisée – ou un .marque, comme on l'appelle communément – est un outil qui présente de nombreux avantages. Les extensions en .marque offrent en effet

3 idées reçues sur le nom de domaine en .fr !

Le 16/05/2024 par Cécile Vicini

Le sujet peut sembler anodin, et pourtant, il a toute son importance. Le choix du nom de domaine au moment de la création d'un site internet soulève bien des questions... Avec son lot d'idées reçues. Émilie Turbat, Directrice Marketing & Commerciale de l'Afnic (Association Française pour le Nomme Internet en Coopération) nous aide à les déconstruire, pour un choix plus éclairé.

PARTAGER : X Post | IMPRIMER

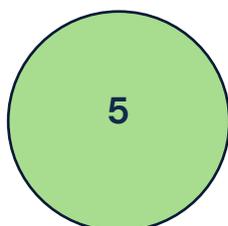


Rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) 2024

afnic
Internet
made in France

RSE :
QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE L'ENGAGEMENT AFNIC

Le rapport RSE 2024 de l'Afnic est également disponible en annexe.



La gestion par l'Afnic d'un nom de domaine en .fr est équivalente à l'empreinte carbone d'environ... 5 gobelets en carton, en générant 147 g de CO2 par an.



L'impact carbone de la gestion d'un nom de domaine en .fr est en baisse de -11 % par rapport à l'année précédente. Et de - 50 % sur les 5 dernières années.



Sur l'ensemble du périmètre de ses activités « scope 3 », le bilan carbone de l'Afnic est en baisse de - 9 % sur 2023 et de - 38 % sur 5 ans.

2. L'Association



Dans le cadre du renouvellement de la promesse associative, 2024 a été une année intense en termes d'intégration de nouveaux membres recrutés principalement parmi les catégories DSI, monde académique, ayants droit ou leurs représentants.

L'association comprenait en fin d'année **152 membres** contre 129 en 2023.

Si quelques membres supplémentaires ont rejoint le Collège international et le Collège des bureaux d'enregistrement, c'est au sein du Collège des utilisateurs qu'il y a eu le plus de mouvement avec 24 nouveaux membres et 7 départs.

Évolution des Membres de 2019 à 2024

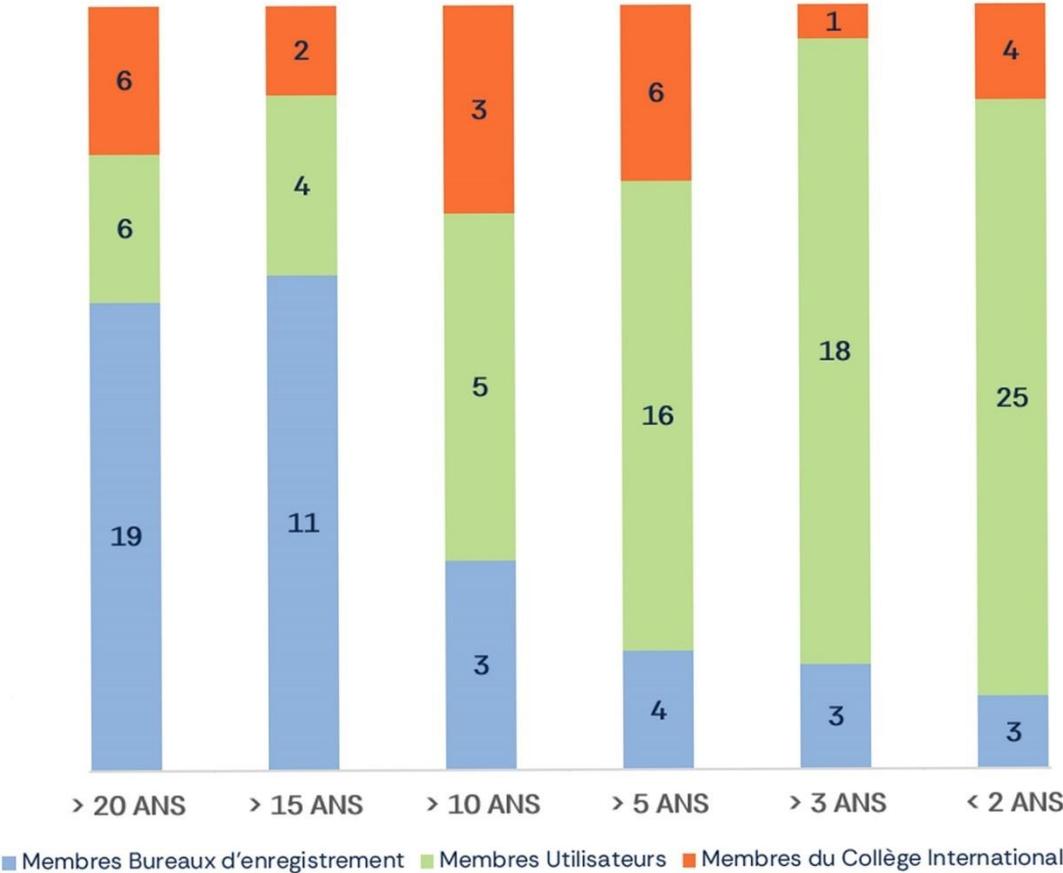


(Tableau des données chiffrées du graphique Évolution des Membres de 2019 à 2024)

Parmi les collèges utilisateurs, bureaux d'enregistrement et correspondants internationaux, on peut souligner une diversité d'ancienneté dans l'adhésion.

Ancienneté des Membres en 2024

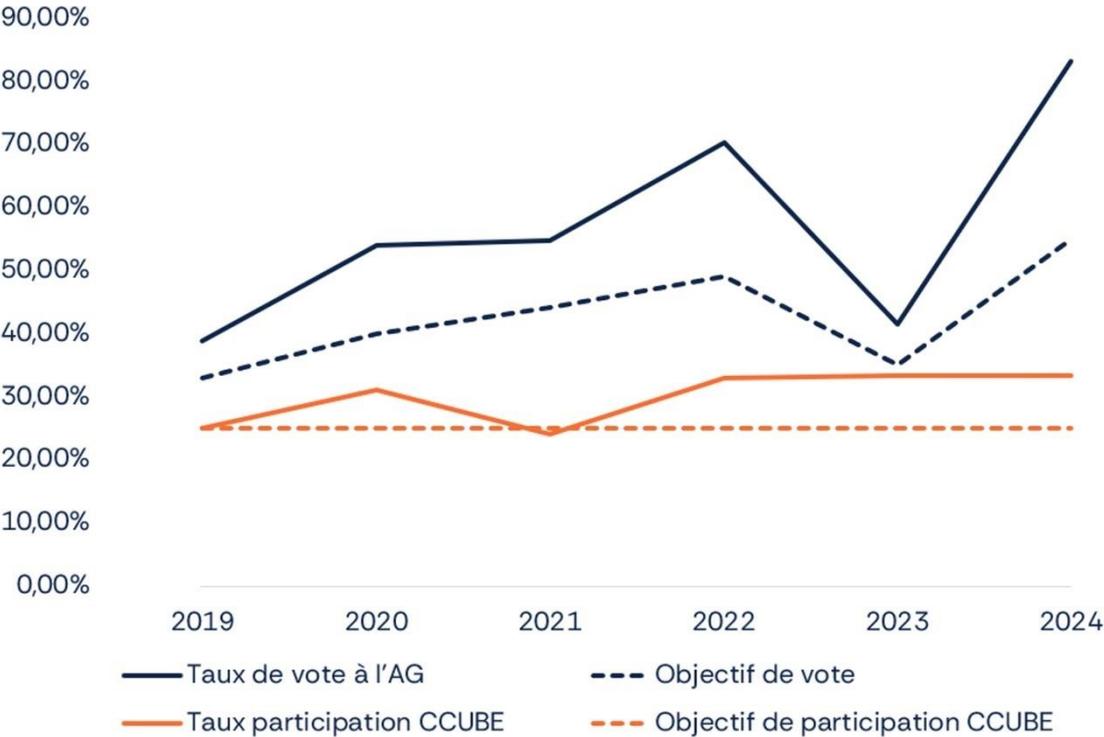
(hors membres fondateurs et membres d'honneur)



(Tableau des données chiffrées du graphique Ancienneté des Membres en 2024)

Concernant les instances associatives, la participation aux comités de concertation est restée stable. Concernant le taux de vote en assemblée générale ordinaire, 2024 a été une année record avec 83 % de votants en juin y compris pour les élections au sein des collèges utilisateurs et bureaux d'enregistrement.

Participation des Membres aux instances associatives (2019 à 2024)



(Tableau des données chiffrées du graphique Participation des Membres aux instances associatives de 2019 à 2024)

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2024. À ces réunions se sont ajoutées des résolutions parfois prises en mode électronique et des réunions des différents comités du conseil.

Parmi les décisions prises par le conseil d'administration dans le courant de l'année, on peut citer au-delà des sujets classiques : le déménagement du siège social de l'association dans ses nouveaux locaux, le changement des modalités de prise en compte des produits constatés d'avance sur les créations en année 1 et la convocation d'une deuxième assemblée générale en octobre en vue de la modification des statuts de l'association.

L'assemblée générale ordinaire du mois de juin, a été l'occasion de présenter aux membres le rapport annuel de l'année écoulée, mais aussi un rendez-vous important d'élection au sein de deux collèges. Si le premier tour avait eu lieu entièrement en ligne, le second s'est déroulé en ligne puis en présentiel lors de l'assemblée.

Les membres utilisateurs et bureaux d'enregistrement ont élu chacun un représentant au conseil d'administration pour un mandat de 4 ans.



Éric Lantonnet

(Représentant le BE DGS Monaco)



Nicolas Pawlak

(Utilisateur personne physique)

Les **comités de concertation « Utilisateurs »** et **« Bureaux d'enregistrement »** se sont réunis 2 fois au cours de l'année en format hybride afin de permettre au plus grand nombre de participer.

En mars 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir les membres dans nos nouveaux locaux pour les premiers comités de concertation de l'année. Une occasion pour les membres de donner leur avis d'une part sur les modalités de financement des 11 % d'intérêt général au-delà du montant réservé à la Fondation Afnic et aux actions avec le Collège international et d'autre part sur le plan d'action 2024 de renouvellement de la promesse associative afin que sa déclinaison corresponde au mieux à leurs attentes et priorités. C'est dans ce cadre qu'un groupe de travail thématique (GTT) Abus a été lancé pour permettre aux membres volontaires de travailler au long court sur cette thématique avec les salariés de l'Afnic.

Ces comités ont été suivis en soirée d'un comité de concertation extraordinaire spécial NIS 2, ouvert au-delà des membres. Une occasion pour l'Afnic de faire un point sur le sujet ; de répondre aux questions et surtout d'avoir une écoute d'acteurs politiques impliqués dans la transposition de la directive en France qui ont pu suivre les débats.



Lors des comités de concertation d'octobre 2024, la réunion a permis de faire un point sur l'avancement de sujets débattus lors des précédentes réunions. Les

membres ont pu échanger et se prononcer sur la dynamique de renouvellement du .fr et le plan d'action proposé par l'Afnic.

Les membres du **Collège international** se sont quant à eux retrouvés le lendemain de ces comités pour deux jours de réunions riches en échanges sur les projets des membres, avec des présentations de l'Afnic sur des thématiques variées (RSE, R&D, sécurité et résilience, ...) et un point sur le programme CDA (*Coalition for Digital Africa*) lancé conjointement par l'Afnic et l'ICANN. Enfin cette réunion a été l'occasion de rendre un hommage à Boubakar Barry.

Des webinaires ont régulièrement été proposés aux membres autour de thématiques telles que les tendances du marché des noms de domaine et des comptes rendus des instances internationales de gouvernance de l'internet.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer une **deuxième assemblée générale** le 15 octobre 2024 afin de **modifier les statuts de l'association**, action s'inscrivant dans le plan d'action de renouvellement de la promesse associative. Les statuts de l'association méritaient une relecture complète, avec comme modifications notables : intégration du Conseil scientifique, suppression de la présence d'un commissaire du gouvernement au conseil d'administration, modification des dates de prise de mandats des nouveaux élus, possibilité de recours des décisions du comité de validation des candidatures, une mise en cohérence avec les pratiques et modalités bien établies au sein de l'association mais non reflétées dans les statuts ou le règlement intérieur associatif et la clarification de points ayant donné lieu à des questions d'interprétation. Avec un **taux de 66 % de membres présents ou représentés**, le quorum requis a été atteint,

nos membres ont prouvé leur implication et voté la modification des statuts dont la version applicable peut être consultée sur le site de l'Afnic.³

Enfin dans le but de resserrer les liens entre membres et salariés et faciliter l'intégration de nouveaux membres, l'Afnic a organisé deux **Journées portes ouvertes** dans ses locaux. Des occasions uniques pour nos membres de mieux connaître nos métiers et d'échanger avec des salariés qu'ils ont moins l'habitude de rencontrer lors des réunions associatives.



³ <https://www.afnic.fr/wp-media/uploads/2024/11/afnic-statuts-association-2024-10-15.pdf>

3. Le .fr



3.1. Les chiffres du .fr en 2024

Le volume de créations a été excellent en 2024 puisque le .fr a de nouveau dépassé les 800 000 enregistrements annuels pour atteindre 802 202 créations, renouvelant ainsi le plus haut historique de 2022.

Le taux de renouvellement a connu un recul pour s'établir à 82,6 % contre 83,4 % en 2023. Il résulte d'une augmentation de 8,3 % des suppressions, supérieure à la croissance du stock en 2023 (+3,4 %) et reflète une volatilité plus forte des créations, qui restent moins renouvelées qu'à l'ordinaire en fin de première année (69 % de renouvellement) ainsi qu'un contexte économique marqué par une accélération significative des défaillances d'entreprises.

Au total, l'augmentation du stock du .fr de 83 112 noms de domaine a permis d'atteindre 4 216 786 .fr au 31/12/2024, soit une croissance de 2 % qui reste une nouvelle fois supérieure à la croissance moyenne des ccTLD de l'Union européenne (0,4 %).

La croissance du .fr est également restée supérieure à celle du marché français toutes extensions confondues, bien que celui-ci ait vu sa croissance reprendre en 2024 avec +1,6 % contre +1,1 % en 2023.

La part de marché du .fr en France a enregistré une légère progression en 2024, se stabilisant au-dessus du seuil des 40 % dépassés en 2023, pour atteindre 40,44 % à la fin de 2024 (contre 40,29 % en 2023). Cette performance est à mettre au crédit de la bonne dynamique des créations en .fr, portée par la préférence des bureaux d'enregistrement *leaders* sur le marché pour l'extension nationale et l'arrivée d'un nouvel acteur particulièrement dynamique.

3.2. Poursuite des actions en faveur de la présence en ligne des TPE/PME et des jeunes

La transformation numérique des entreprises françaises et la sensibilisation des jeunes aux enjeux d'une présence en ligne sont restées au cœur des missions de l'Afnic. En 2024, son programme d'accompagnement à la présence en ligne **Réussir-en.fr** (reussir-en.fr) lui a permis de sensibiliser et de former plus de **29 300 TPE/PME** et plus de **5 000 jeunes**, dans des sessions en présentiel ou en ligne, destinées à créer un site internet, adopter les bonnes pratiques d'une identité numérique maîtrisée et indépendante, améliorer leur référencement, ou encore à bien choisir leur nom de domaine en .fr. Ces performances ont été une nouvelle fois en progression par rapport à l'année précédente, ce qui souligne la notoriété acquise au fil des ans par l'Afnic et le .fr, auprès de ces deux cibles, sur les sujets de présence en ligne et de transformation numérique.

Pour poursuivre cet accompagnement aux bons choix numériques, l'Afnic s'est appuyée sur les dispositifs **Tous En Ligne Maintenant** (tousenlignemaintenant.fr),

Foliweb (lesfoliweb.fr) et des partenariats avec la FFBDE, JobIRL ou encore Pix. Par ailleurs, et pour la cinquième année consécutive, le concours des Foliweb Awards a permis de récompenser la stratégie numérique de petites entreprises leur permettant de développer et pérenniser leur activité.

En parallèle, l'Afnic a poursuivi sa collaboration avec France Num et le Studio Next pour une troisième saison du programme TV **Connecte ta Boîte**, dont la diffusion a commencé en décembre 2023 pour se poursuivre au premier trimestre de 2024.

Deux nouvelles études issues des réponses à l'outil d'autodiagnostic « **Réussir avec le Web** » ont été publiées. Une étude centrée sur le **secteur du BTP** a permis de mettre en exergue les spécificités de la transformation numérique de ce secteur, en regard de l'échantillon généraliste des répondants.

Du côté de son **réseau de distribution**, l'Afnic a poursuivi son programme d'opérations commerciales favorisant les usages des noms de domaine, en s'appuyant tout particulièrement sur les offres de ses bureaux d'enregistrement bénéficiant du label « **Je passe au numérique** », lequel garantit une adéquation aux besoins des petites entreprises.

Dans le cadre de ce programme, des opérations promouvant les enregistrements en multi-années ont été testées en 2024 avec un grand succès ce qui a permis de les étendre.

Enfin, un *challenge* portant sur les meilleures communications sur le .fr est venu compléter l'animation commerciale de nos bureaux d'enregistrement. Les lauréats ont obtenu des remises tarifaires sur leurs opérations sur le .fr.

Ainsi, en 2024, plus de 85 000 noms de domaine en .fr ont fait l'objet de remises tarifaires profitant directement à la transformation numérique des TPE/PME françaises.

3.3. Rappel de notre approche en matière de lutte contre les abus

Extension internet nationale, le .fr est perçu depuis ses débuts comme une zone de confiance par ses utilisateurs.

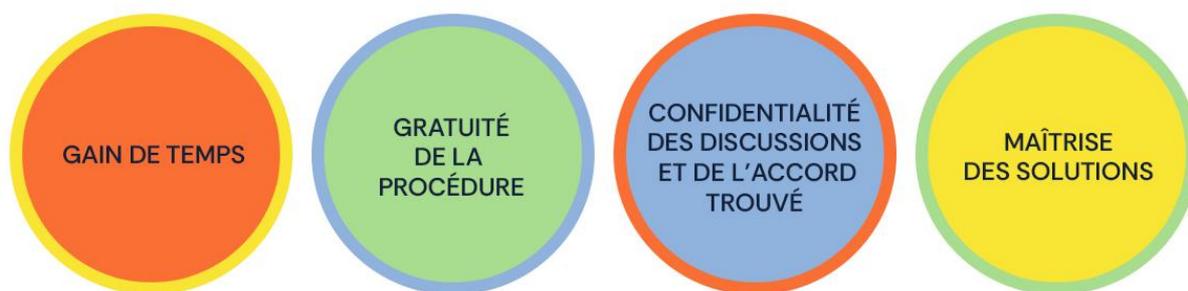
Notre approche du traitement des abus a un triple objectif :

- maintenir la confiance des utilisateurs du .fr dans l'extension nationale ainsi que dans les extensions ultramarines dont l'Afnic a la gestion ;
- faire cesser dans un bref délai et efficacement les abus de certains titulaires de noms de domaine, dans le respect des droits de chacun et de la nécessaire neutralité de l'Office d'enregistrement, éléments indispensables de cette confiance ;
- faire évoluer nos pratiques en concertation avec nos parties prenantes, notamment grâce à l'innovation, pour que le renforcement de la lutte contre les abus rime avec le maintien de la simplicité, de la compétitivité et de l'excellence du .fr, dans un contexte de forte concurrence.

L'Afnic propose donc à tous les utilisateurs du .fr une approche d'ensemble de lutte contre les abus avec des mesures de prévention et de surveillance ainsi que des procédures tant non contentieuses que contentieuses.

3.3.1. La médiation, bilan à un an et demi

Ce projet s'inscrit dans notre dispositif général de lutte contre les abus et plus particulièrement dans celui de faciliter la résolution des litiges concernant les noms de domaine. Il a été ouvert le 3 juillet 2023.

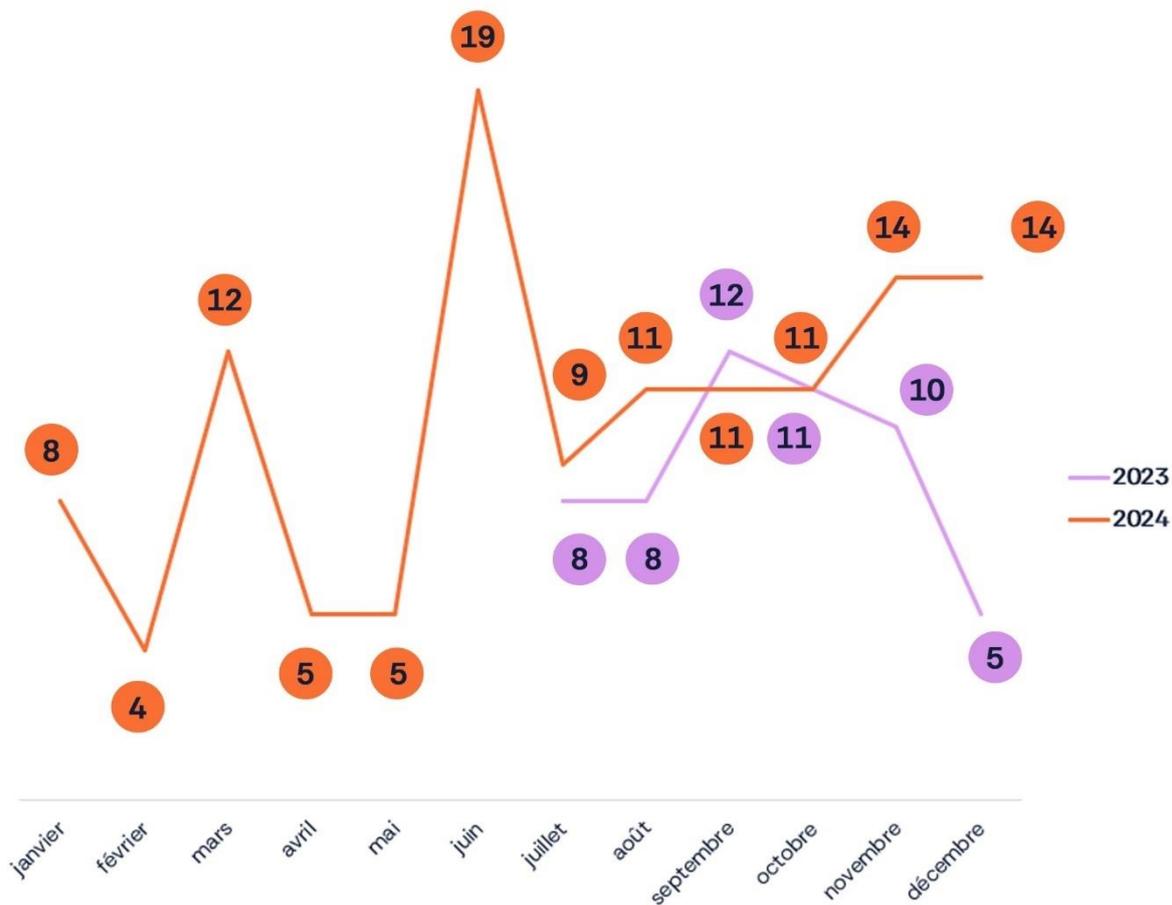


Entre la date de son lancement en juillet 2023 et la fin de l'année 2023, l'Afnic a désigné 6 médiateurs et a reçu 54 demandes de médiations.



En 2024, l'Afnic a reçu 94 demandes de médiations.

Nombre de demandes de médiation en 2024



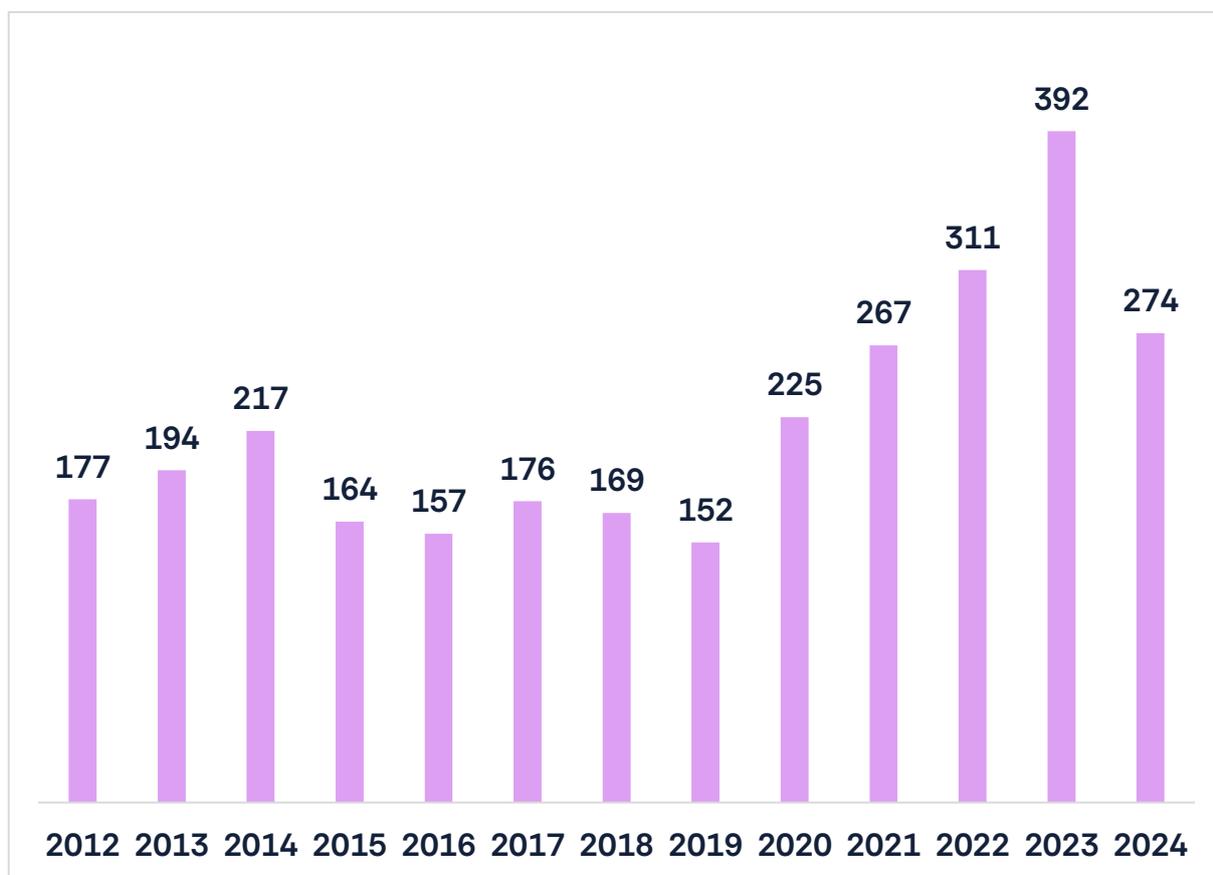
(Tableau des données chiffrées du graphique Nombre de demandes de médiation en 2024)

3.3.2. L'évolution du nombre de Procédures Alternatives de Résolution des Litiges (PARL)

Depuis l'ouverture de la procédure SYRELI⁴, en 2011, l'Afnic a notifié 2866 décisions. Entre 2012 et 2024, le nombre de décisions rendues a augmenté de plus de 75 %.

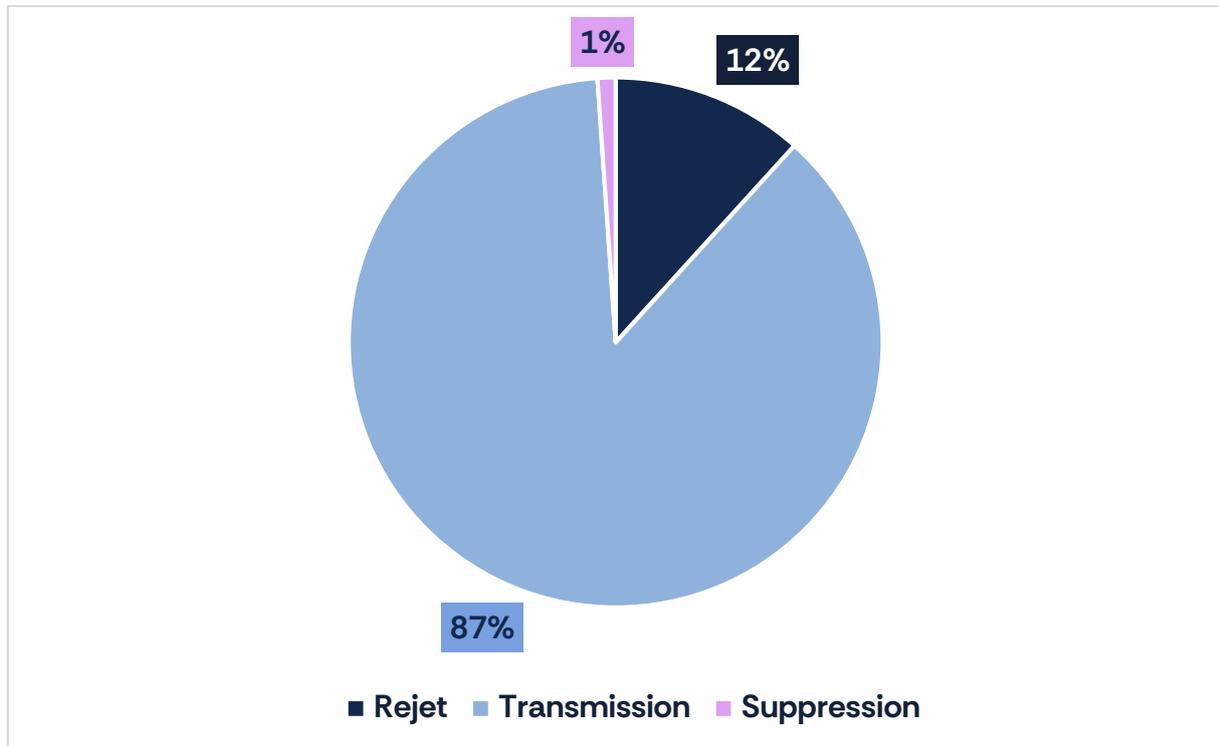
⁴ Système de Résolution de Litiges (SYRELI) est la principale procédure alternative de résolution de litiges sur les noms de domaines proposée par l'Afnic. Un requérant ayant un intérêt à agir peut ainsi demander la suppression ou le transfert à son profit d'un nom de domaine dont le titulaire ne respecterait pas les obligations énumérées aux articles L45-2 et suivants du code des postes et communications électroniques, qui agirait de mauvaise foi et n'aurait pas d'intérêt légitime. <https://www.syreli.fr>

Évolution du nombre de plaintes SYRELI (2012-2024)



(Tableau des données chiffrées du graphique Évolution du nombre de plaintes SYRELI de 2012 à 2024)

Répartition des décisions SYRELI rendues en 2024



(Tableau des données chiffrées du graphique Répartition des décisions SYRELI rendues en 2024)



4. R&D : un développement en réponse aux enjeux de l'Afnic et des technologies émergentes

L'année 2024 a été marquée par une intensification des efforts de l'Afnic en matière de recherche et développement, conformément à son engagement pris dans sa convention entre l'État et l'association.

C'est dans ce contexte qu'à l'échelle de l'Afnic, ses expertises techniques et ses champs d'exploration ont été renforcés tout en diffusant encore plus largement ces expertises vers ses parties prenantes, partenaires et grand public. En fin d'année, l'équipe Afnic Labs était composée de 4 docteurs, 3 ingénieur(e)s de R&D et 1 chargée d'appui aux projets et partenariats.

Face aux défis toujours aussi nombreux et variés, l'Afnic évolue tout en restant alignée avec ses missions : contribuer à la sécurité de l'internet français, renforcer la confiance des utilisateurs dans le DNS et le numérique, et développer l'expertise et la présence française au sein de l'écosystème numérique mondial.

Ceci, sans oublier d'intégrer proactivement de nouveaux travaux de R&D sur deux dimensions :

- **sociale**, via le lancement de deux études orientées sciences humaines et sociales et technologies : impact sociétal de l'Internet des Objets et des risques associés aux post-quantique et l'étude des usages sociaux du .fr (langue utilisée, typologie des sites web, etc.) ;
- **environnementale**, dans la continuité des premiers travaux initiés en 2023 et en finançant une thèse de recherche, ce qui est aujourd'hui unique dans cette industrie. En effet, l'Afnic intègre le projet⁵ Impact Environnemental du Numérique (IEN) mené par l'IRT SystemX, visant à proposer une approche systémique pour évaluer, mieux comprendre et réduire les impacts directs et indirects des systèmes numériques sur l'environnement. L'Afnic apportant à IEN un nouveau cas d'usage en lien direct avec nos activités de registre internet et d'opérateur de services numériques, le DNS, aux côtés d'acteurs majeurs, Airbus Protect, Teclib', Total Energies et CentraleSupélec, porteurs d'autres cas d'usages.

⁵ <https://www.irt-systemx.fr/projets/projet-ien>

4.1. Évolution de la R&D dans un contexte à forts enjeux technologiques

4.1.1. Sécurité du DNS et lutte contre les abus

En complément de la nécessaire sécurisation des systèmes et services des infrastructures DNS, la sécurité des infrastructures DNS via l'adoption des mécanismes de sécurité tels que DNSSEC (*DNS Security Extensions*) ou de SPF, DKIM, DMARC⁶ pour la messagerie est cruciale pour protéger les utilisateurs et les organisations des menaces croissantes et des attaques. Dans ce cadre, l'Afnic a continué de développer des logiciels libres⁷, outils, études et partenariats sur ces sujets, notamment avec DNSRF, The DNS Research Federation⁸.

4.1.2. Évolutivité et performance

La croissance d'internet, avec encore un tiers de la population mondiale non connectée, et la prolifération des identifiants posent des défis majeurs. Le nombre croissant de dispositifs connectés, de services et d'utilisateurs exige une évolution constante du DNS pour gérer cette hétérogénéité croissante. Nos équipes ont

⁶ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/papier-expert/spf-dkim-et-dmarc-ladoption-monte-en-fleche-dans-la-zone-fr/>

⁷ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/lafnic-lance-ibdns-le-serveur-dns-deliberement-casse/>

⁸ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/accord-de-partenariat-entre-lafnic-et-la-dnsrf-pour-renforcer-la-securite-du-dns/>

exploré activement les capacités du DNS à fournir un service optimal aux utilisateurs et aux services qui peuvent bénéficier de ses fonctionnalités. L'édition 2024 de la Journée du Conseil scientifique (JCSA), intitulée « Repousser les limites de l'internet », organisée par les experts de l'Afnic et les membres du Conseil scientifique, a permis d'explorer l'utilisation des technologies de l'internet et du DNS dans divers contextes et perspectives, notamment l'espace lointain, les communications sous-marines ou bien encore l'internet « intermittent ». Le DNS reste dans ces situations un service essentiel à faire évoluer et à adapter à ces usages.

4.1.3. Confidentialité et confiance

Le DNS est un service pivot dans la plupart des infrastructures réseaux, internet, mais également sur des réseaux opérés, tels que la 5G. En tant que maillon dans la chaîne de communication, il doit être en capacité d'assurer la confidentialité des échanges. Les travaux de l'Afnic⁹ sur la mise en œuvre de protocoles chiffrés tels que DNS sur HTTPS (DoH) et DNS sur TLS (DoT)¹⁰ sur des services de résolution en sont un dernier exemple.

⁹ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/papier-expert/lafnic-contribue-a-ene5ai-un-projet-de-recherche-de-5g-souveraine/>

¹⁰ DoT et DoH sont deux protocoles de sécurité pour chiffrer les requêtes et les réponses du système de noms de domaine (DNS). DoT s'appuie sur le protocole TLS (*Transport Layer Security*), DoH sur le chiffrement HTTPS (*Hyper Text Transfer Protocol Secure*).

4.1.4. Une veille et des études face aux menaces

Parmi les menaces émergentes de notre industrie, on peut citer par exemple les nouveaux services qui souhaitent remplacer les noms de domaine : les identifiants *blockchains* (ou « noms *blockchains* »).

L’Afnic a publié un dossier thématique « La *blockchain* peut-elle (vraiment) remplacer le DNS ?¹¹ »

4.2. Des projets collaboratifs dynamiques et une visibilité renforcée

Le projet bilatéral franco-allemand PIVOT sur la cybersécurité, dont l’Afnic est le coordinateur français, a fait l’objet d’une belle coopération avec l’ensemble de nos partenaires. Plusieurs publications¹² sont issues de ce projet et l’Afnic salue la réussite de la thèse¹³ d’Ibrahim Ayoub réalisée au sein de Afnic Labs et de l’Université Paris-Saclay sous l’encadrement académique du laboratoire DAVID de l’UVSQ Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. L’Afnic est très

¹¹ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/la-blockchain-peut-elle-vraiment-remplacer-le-dns/>

¹² <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/papier-expert/respect-de-la-vie-privee-dans-lido-un-point-detape-sur-le-projet-pivot-et-les-travaux-de-lafnic/>

¹³ Thèse : Ibrahim Ayoub. *Privacy-preserving communications for IoT based on DNS and its security extensions*. *Cryptography and Security* [cs.CR]. Université Paris-Saclay, 2024. English. (NNT : [2024UPASG074](#)). (tel-04823789)

heureuse de cette collaboration qui renforce son ancrage sur le territoire de SQY/Saclay. Depuis l'obtention de sa thèse¹⁴, Ibrahim a rejoint les rangs de l'Afnic en CDI en tant qu'Ingénieur R&D.

Par ailleurs, dans le cadre du projet ENE5AI issu du programme d'Investissement d'Avenir AMI-5G « Solutions souveraines pour les réseaux de télécommunication », l'Afnic a travaillé à la conception et réalisation d'un environnement DNS spécialisé. Les travaux Afnic¹⁵ également conclus en 2024, ont contribué au projet ENE5AI par la conception d'un environnement de résolution de noms s'appuyant sur le DNS et qui serait adapté aux réseaux edge et à la 5G. Encore un exemple de diversité des infrastructures mettant en œuvre le DNS.

L'identification de nouvelles pistes exploratoires et l'engagement avec des partenaires de travaux de recherche ont été une priorité stratégique. Ces recherches ont débouché sur le financement et le lancement¹⁶ opérationnel d'une chaire de recherche académique avec l'Institut Mines Telecom Atlantique pour explorer le potentiel de la technologie SCHC (*Static Context Header Compression*) pour des communications internet plus efficaces et économes en énergie.

Au-delà de l'IoT, la technologie SCHC est prometteuse pour la 5G, les communications sous-marines mais également dans l'espace lointain (« deep

¹⁵ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/papier-expert/lafnic-contribue-a-ene5ai-un-projet-de-recherche-de-5g-souveraine/>

¹⁶ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/lafnic-et-imt-atlantique-lancent-une-chaire-de-recherche-sur-la-technologie-schc/>

space »). Ce projet témoigne de l'engagement de l'Afnic en faveur de l'innovation dans l'internet et l'Internet des Objets. L'Afnic ambitionne dès 2025 d'intégrer de nouveaux partenaires à cette chaire.



5. L'Afnic et la gouvernance de l'internet

L'année 2024 a été marquée par une forte activité en matière de gouvernance d'internet avec l'approche de l'examen à 20 ans du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) prévu en 2025, cela dans un contexte géopolitique tendu.

L'un des moments clés de l'année s'est tenu dans la négociation d'un Pacte numérique mondial qui s'est accélérée et conclue en septembre par l'adoption du Pacte de l'avenir dont la première annexe est un Pacte numérique mondial. L'Afnic a participé dans le cadre de son mandat au processus préparatoire au niveau national, tout comme aux consultations menées au niveau international.

L'Afnic a également participé au forum de haut niveau du SMSI organisé du 27 au 31 mai 2024 à Genève, ainsi qu'à la consultation cadre menée par la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD) quant à la mise en œuvre du SMSI.

Dans ses réponses, l'Afnic a notamment insisté sur l'opportunité de renforcer internet comme infrastructure globale, ouverte et au bénéfice de tous et sur l'importance de tirer profit des succès du modèle multi-parties prenantes de gouvernance d'internet et de renforcer, plutôt que de dupliquer les efforts, les

processus et mécanismes existants notamment le Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI).

Au niveau technique, l'Afnic a suivi l'ensemble des discussions touchant au DNS et aux technologies d'internet au sein de l'IETF¹⁷, du RIPE NCC¹⁸ et de DNS OARC¹⁹; et a contribué aux travaux de l'ICANN²⁰.

5.1. L'Afnic et le Forum sur la Gouvernance de l'Internet

Le Forum français sur la Gouvernance de l'Internet, qui s'est tenu le 3 octobre 2024, a été suivi de la Journée du Conseil scientifique de l'Afnic (JCSA). À l'aune des discussions internationales, la plénière d'ouverture est revenue sur le futur de la gouvernance d'internet soulignant la vigueur mais aussi la fragilité du modèle multipartite qui s'est développé depuis 20 ans. Le FGI France a également été l'occasion de préparer le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle organisé par la France en février 2025 avec un hackathon et un idéathon visant la jeunesse en partenariat avec le Conseil national du numérique, Fusion jeunesse et avec le soutien de l'Ambassadeur pour le numérique.

¹⁷ IETF : *Internet Engineering Task Force* – www.ietf.org

¹⁸ RIPE NCC : *RIPE Network Coordination Centre* – www.ripe.net

¹⁹ DNS OARC : *The DNS Operations, Analysis, and Research Center* – www.dns-oarc.net/

²⁰ ICANN : *Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* – www.icann.org/

5.2. L’Afnic au sein de l’Union internationale des télécommunications

Membre des secteurs de la normalisation des télécommunications (UIT-T) et du développement des télécommunications (UIT-D) depuis 2022, l’Afnic a participé aux travaux des commissions d’études 5 (dédiée à l’environnement) et 20 (Internet des Objets, villes et communautés intelligentes) apportant notamment ses travaux méthodologiques en matière d’empreinte environnementale du DNS.

Dans le cadre de son mandat, l’Afnic a également suivi au sein de la délégation française les sujets touchant à internet et au SMSI. D’une part, elle a contribué aux discussions du Conseil de l’Union et à ses groupes de travail sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l’internet et sur le SMSI et les Objectifs de Développement Durable. Elle a d’autre part activement contribué à l’Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications qui s’est déroulée du 15 au 24 octobre 2025 à New Delhi en Inde et aux processus préparatoires menés au niveau européen au sein de la CEPT²¹.

²¹ CEPT : *European Conference of Postal and Telecommunications Administrations* – <https://www.cept.org/cept>



6. La Fondation Afnic pour la solidarité numérique

En 2024, la Fondation Afnic pour la solidarité numérique a poursuivi son engagement en faveur d'un numérique plus inclusif et solidaire à travers plusieurs actions structurantes.

Deux appels à projets ont permis de soutenir 95 projets pour un montant global de 1 368 250 d'euros.

- 1) **Le premier appel à projets, centré sur le numérique au service d'une société plus équitable**, a soutenu des initiatives variées : éducation, santé, culture, environnement et insertion professionnelle.

Parmi les initiatives remarquables, le CHU de Nantes a développé Hospi-Connect, des chambres gériatriques connectées pour améliorer le confort des patients âgés. Le Samu social de Paris a enrichi son application NATA, dédiée aux femmes enceintes en situation de précarité. L'association Refugee Food a mis en place un outil CRM pour le suivi des bénéficiaires de ses programmes d'insertion. Enfin, Pompiers sans Frontières a lancé un jeu de rôle en réalité virtuelle pour sensibiliser les collégiens aux gestes de secours.

2) **Le second appel à projets, dédié aux ateliers numériques pour petites structures**, a renforcé l'accompagnement des publics éloignés du numérique sur les territoires avec des ateliers de sensibilisation axés sur la prévention des risques en ligne, la sensibilisation à l'impact environnemental du numérique et la promotion des logiciels libres.

La Fondation a également lancé l'opération Coups de pouce des salariés Afnic, un dispositif original de soutien à des projets déjà financés, avec un vote ouvert à l'ensemble des collaborateurs de l'Afnic. Trois projets ont été primés, et tous les participants ont reçu une aide pour leur mobilisation.

Par ailleurs, **la Fondation a sélectionné un nouveau projet dans le cadre du dispositif AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) : le programme "Enfance et Numérique"** de la Fondation pour l'Enfance, visant à mieux comprendre l'impact du numérique sur la petite enfance et à outiller les professionnels et les familles et le programme "Entourage Pro" de l'association Entourage, dont l'objectif est de *booster* l'accès à l'emploi des plus précaires.

Enfin, la Fondation s'est engagée aux côtés de la **MedNum pour le renouvellement de l'Observatoire de la médiation numérique**.

L'année s'est clôturée dans une ambiance festive par le « **Rendez-vous du Numérique Solidaire** », sur le thème des fausses informations et images, avec des ateliers pratiques et une table ronde prospective autour de l'intelligence artificielle.

Depuis sa création en 2015, la Fondation Afnic a financé plus de 600 projets pour un montant total de plus de 11 millions d'euros, contribuant ainsi activement à réduire les inégalités numériques sur l'ensemble du territoire.



7. Activités hors .fr

7.1. Les extensions géographiques et de marques

En 2024, le portefeuille de clients des prestations d'opérateur technique de registre a connu le transfert d'une extension de type « brandTLD », le .aquarelle vers un autre opérateur. Cependant, l'Afnic maintient sa position de *leader* des services techniques de registre sur le marché français et s'est vu renouveler la confiance de ses clients.

Le .paris a été soutenu par des opérations commerciales. Il a terminé l'année 2024 avec un stock qui a légèrement perdu du terrain pour s'établir juste sous la barre des 20 000 noms de domaine, dans un contexte international où les grands « cityTLD » continuaient à perdre du stock.

Le .museum a poursuivi sa consolidation en atteignant 1088 noms de domaine actifs au 31/12/2024, dépassant le seuil symbolique des 1 000 noms.

En 2024, à l'occasion de son évènement annuel, le **Cercle des .marque**²² a réuni une cinquantaine de marques et leurs représentants (bureaux d'enregistrement, CPI, etc.) pour échanger sur les extensions internet personnalisées et tout

²² <https://www.afnic.fr/produits-services/solutions-de-registre/le-cercle-des-marque/>

particulièrement sur les opportunités offertes par la prochaine ouverture à candidatures qu'organisera l'ICANN au printemps 2026. Cette invitation a aussi été l'occasion de partager les résultats d'une enquête sur la perception par le grand public des extensions internet correspondant à des noms de marque.

Par ailleurs, toute l'année, les équipes de l'Afnic ont partagé des retours d'expérience, des pistes de réflexion, et ont décrypté l'actualité et les tendances des .marque via des articles de blog, des études prospectives et des newsletters trimestrielles.

7.2. Renforcement pédagogique de l'offre formation

L'année 2024 a été une année de consolidation pour l'activité de formation. L'offre de l'Afnic est aujourd'hui constituée de **neuf formations**, avec un chiffre d'affaires globalement stable. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de contraction significative du marché de la formation, marqué par la fin de nombreux dispositifs de soutien mis en place durant les années COVID. La formation à l'Afnic s'est néanmoins maintenue, traduisant la solidité de son offre et de son positionnement unique autour du métier du DNS et des noms de domaine.

Au cours de l'année l'Afnic a formé 81 personnes (contre 73 en 2023) avec 15 sessions de formation (contre 14 en 2023). Comme chaque année, l'essentiel de l'activité a été concentré sur les trois derniers mois de l'année, représentant 66 % du chiffre d'affaires annuel.

Les efforts visant à renforcer la qualité pédagogique des formations se sont poursuivis, notamment avec le renforcement des processus internes et la revue des supports de formation. **Quatre nouveaux formateurs** ont été intégrés,

renforçant ainsi la capacité de l'Afnic à concevoir et délivrer des formations dans les années à venir.

En fin d'année, a été amorcée une réflexion sur l'élargissement du cœur d'offre, avec l'intention d'explorer de nouvelles thématiques dans les années à venir, en particulier autour de la cybersécurité.

Le responsable d'activité s'est appuyé sur les experts techniques, juridiques ainsi que sur les ingénieurs en recherche et développement de l'Afnic, tant pour l'ingénierie pédagogique que pour l'animation des sessions. Il bénéficie également du soutien des équipes communication, marketing et commerciale pour la promotion et la commercialisation.

CATALOGUE DE FORMATION :

- **Formations accessibles sans prérequis techniques :**
 - Les bases du DNS et du métier des noms de domaine
 - Les noms de domaine de A à Z (en partenariat avec l'INPI)
- **Formations expertes :**
 - Noms de domaine et abus en ligne
 - Administrateur DNS
 - Gérer et sécuriser un portefeuille de noms de domaine – Grands Comptes
 - Maîtriser les enjeux de la gouvernance de l'internet

- DKIM, DMARC, SPF : Sécuriser son courrier électronique grâce au DNS
- Sécuriser son infrastructure DNS avec DNSSEC²³
- Réussir le déploiement du protocole IPv6²⁴

²³ DNSSEC : *Domain Name System Security Extensions*

²⁴ IPv6 est la nouvelle version du protocole IP, elle succède à IPv4.



8. Rapport financier

8.1. Les chiffres clés

Pour l'année 2024, l'Afnic enregistre une croissance de 7,1 % de son chiffre d'affaires total, s'élevant à 23 590 750 euros.

Le résultat net comptable est de 572 105 euros, en baisse de 65,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires total 2024 se décompose comme suit :

- Chiffre d'affaires du .fr s'élevant à 22 073 821 euros, en augmentation de 7,9 % par rapport à 2023 ;
- Chiffre d'affaires Opérateur Technique de Registre (OTR), conseil et formation s'élevant à 1 160 465 euros, en baisse de 8,9 % par rapport à 2023 ;
- Chiffre d'affaires Ultramarins (UM) s'élevant à 356 464 euros, en hausse de 20,6 % par rapport à 2023.

Une fois retraités les versements dus à la Mairie de Paris sur le .paris, ainsi que ceux dus à Muse Doma pour le .museum, le chiffre d'affaires de l'Afnic s'élève à 23 276 773 euros, en augmentation de 7,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent à 20 994 946 euros, en hausse par rapport à l'année 2023 de 4,1 %.

8.2. L'activité de l'exercice 2024 par rapport aux objectifs budgétaires et à l'année 2023

Le chiffre d'affaires total de 23 590 750 euros comprend 22 453 136 euros de chiffres d'affaires, 8 374 euros de produit de la subvention²⁵ de l'ANR et 1 129 241 euros de produit de la subvention de la Bpifrance.

- Le chiffre d'affaires du .fr est en augmentation de 7,9 % par rapport à 2023. Cette hausse significative résulte principalement de celle de la tarification du .fr, car les opérations sur noms de domaine sont depuis le 1^{er} mars 2024 facturées à 5,07€ contre 4,56€ auparavant (+11,1%). S'ajoute la progression du produit issu du projet de sensibilisation des petites entreprises au numérique (« Tous En Ligne Maintenant » ; +1,9%).
- Par rapport aux objectifs budgétaires, le chiffre d'affaires du .fr est en augmentation de 2,2 %, du fait du nombre d'opérations de transferts plus important que prévu ainsi que d'un plus grand nombre d'actions de sensibilisation opérées dans le cadre du projet « Tous En Ligne Maintenant ». Le stock de noms de domaine .fr est en ligne avec la prévision budgétaire. Le chiffre d'affaires des extensions ultramarines est en forte hausse comparé à l'année 2023 (+20,6 %) et comparé au budget (+14,6 %). La hausse par rapport à l'année

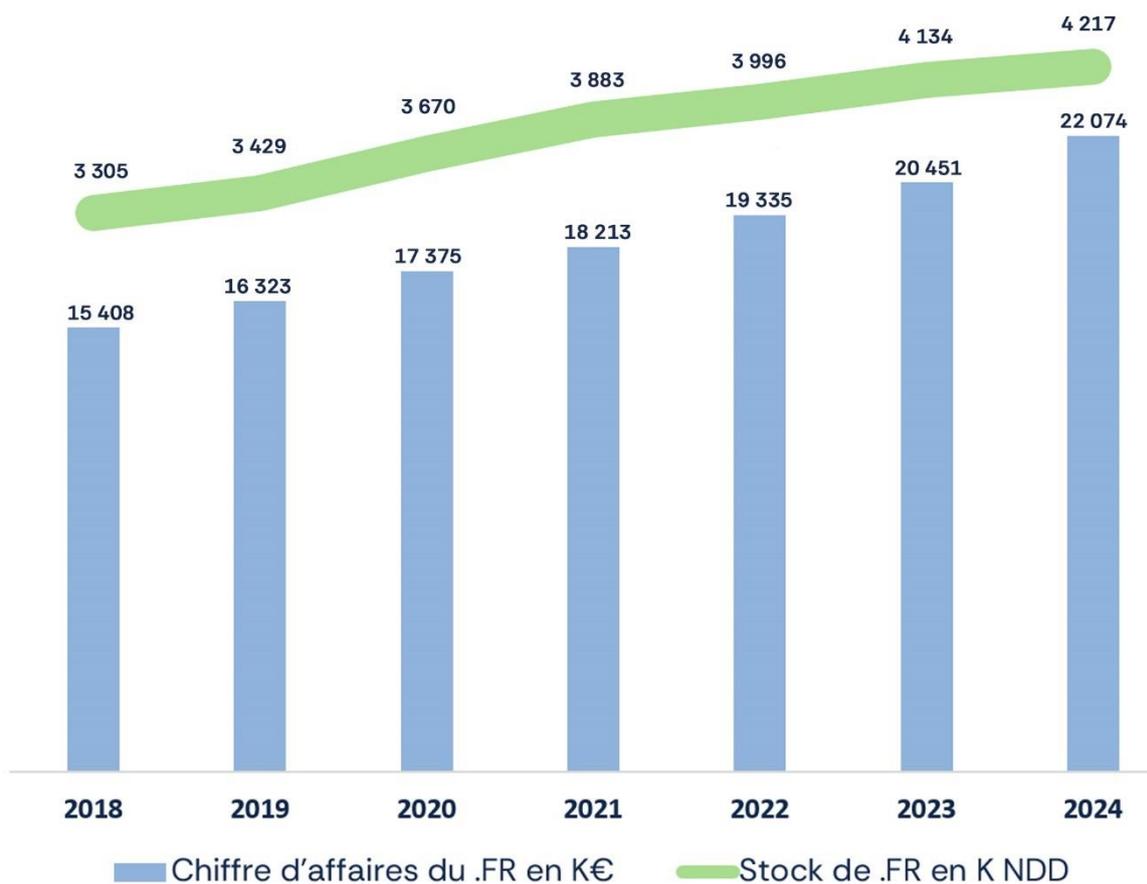
²⁵ Les subventions relatives aux projets de R&D sont égales à 404 617 euros, et sont intégrées au CA en fonction du temps réellement passé par les équipes sur les projets. La subvention Bpifrance relative au projet « Tous En Ligne Maintenant », d'un montant de 1 158 500 euros en 2024, est versée sous forme d'avances et est intégrée au CA en fonction du nombre d'accompagnements actions effectivement réalisés et validés par Bpifrance.

2023 s'explique par la hausse de tarif opérée en mars 2024 (comme pour l'extension .fr), ainsi que par une hausse du stock de noms de domaine. Le parc de noms de domaine s'établit à 61 098 au 31 décembre 2024.

- Côté activités d'opérateur technique de registre (OTR), l'année 2024 enregistre une baisse de chiffre d'affaires de 7,1%, du fait du renouvellement de contrats existants à des tarifs plus compétitifs, en préparation du prochain « *round ICANN* ». Le chiffre d'affaires OTR est au-dessus des prévisions budgétaires de 47,9 % du fait de la prolongation du contrat en partage de revenus avec la Ville de Paris pour la gestion de son extension.
- Les revenus de l'activité Formation sont stables entre 2023 et 2024, à hauteur de 100 000 euros. Ils sont en revanche inférieurs à la prévision budgétaire de 35 243 euros.

Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser l'évolution du chiffre d'affaires sur les dernières années :

Chiffre d'affaires .fr et évolution du stock



(Tableau des données chiffrées du graphique Chiffre d'affaires .fr et évolution du stock)

Chiffre d'affaires par activité



(Tableau des données chiffrées du graphique Chiffre d'affaires par activité)

8.3. Les charges opérationnelles

Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent à 20 994 946 euros, en hausse par rapport à l'année 2023 de 4,1 %.

Les charges d'exploitation opérationnelles comprennent 259 694 euros de reversement à la Ville de Paris et 52 326 euros à Core, et 1 472 848 euros de dotation à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique.

Les faits marquants sur 2024 sont :

1) **Emménagement dans de nouveaux locaux** : l'Afnic a emménagé le 26 février 2024 dans un immeuble de bureaux situé à Guyancourt et acquis en 2023 pour un montant égal à 7 705 000 euros hors taxes. Des travaux d'aménagement ont également été réalisés et achevés pour la plupart, et du mobilier a été acheté. Ces éléments figurent au bilan en immobilisations et ont commencé à être amortis le 26 février 2024.

Les loyers et charges locatives sont en nette diminution (- 505 600 euros/- 90 %) compte tenu de la sortie de nos anciens locaux, dont nous étions locataires, fin février. En revanche, les charges privatives et de copropriété, tout comme les amortissements sont en nette augmentation (respectivement + 199 754 euros/+179 % ; +33 014 euros ; +289 713 euros/+235 %).

En parallèle, les dépenses spécifiques liées au projet de déménagement ont naturellement baissé considérablement (-912 430 euros /-94 %).

2) **Frais de personnel** : en augmentation de 7,2 %, pour un effectif moyen égal à 92,03 au 31/12/24, en hausse de 3,2 %. Cette hausse des frais de personnel s'explique principalement par les augmentations de salaires et promotions internes octroyées cette année.

Par rapport aux prévisions budgétaires, ce poste est en économie de 5,1 %, du fait de recrutements finalisés plus tardivement que dans la prévision budgétaire.

Au 31 décembre 2024, l'effectif était de 97 collaborateurs inscrits dont 3 contrats de professionnalisation.

3) **Dépenses de R&D** : elles sont en forte augmentation (+58 %) et permettent d'atteindre 9,5 % du chiffre d'affaires .fr (tout proche de l'objectif de 10 %). En plus d'embauches d'ingénieurs R&D ainsi qu'un « temps passé » par les collaborateurs de l'Afnic plus important en 2024 sur cette thématique de R&D, l'Afnic a en plus financé des développements de projets externes d'envergure chez des partenaires.

Le montant de ces dépenses de R&D est inférieur de 12 % à la prévision budgétaire, qui prenait comme hypothèse un objectif de dépenses égal à 10,9 % du chiffre d'affaires .fr.

4) **Charges liées au projet « Tous En Ligne Maintenant »** : elles sont en hausse significative par rapport à 2023, du fait de la hausse du nombre d'accompagnements actions dispensés. Leur montant est à rapprocher du produit de la subvention du même nom pour un solde très proche de zéro, l'Afnic ayant un rôle d'interface financière entre Bpifrance et les opérateurs de formation.

Ces dépenses sont inférieures au budget initial de 462 115 euros (-70,7 %), car le projet devait initialement s'arrêter au 30 juin 2024.

Le résultat d'exploitation 2024 est de 2 595 804 euros, supérieur de 740 169 euros (39,9 %) à celui de 2023 et supérieur de 1 725 245 euros (198 %) à celui du budget.

8.4. Les autres postes de charges

1) Charges exceptionnelles

Dans le cadre d'une harmonisation des pratiques comptables appliquées aux produits générés par l'Afnic, un ajustement a été opéré sur le traitement des Produits Constatés d'Avance (PCA) relatifs aux produits CREATE pour les extensions .fr et ultramarines. Jusqu'à présent, le chiffre des 12 premiers mois liés à ces produits était entièrement comptabilisés à la date de facturation, sans l'étalement habituellement pratiqué pour ce type d'engagements.

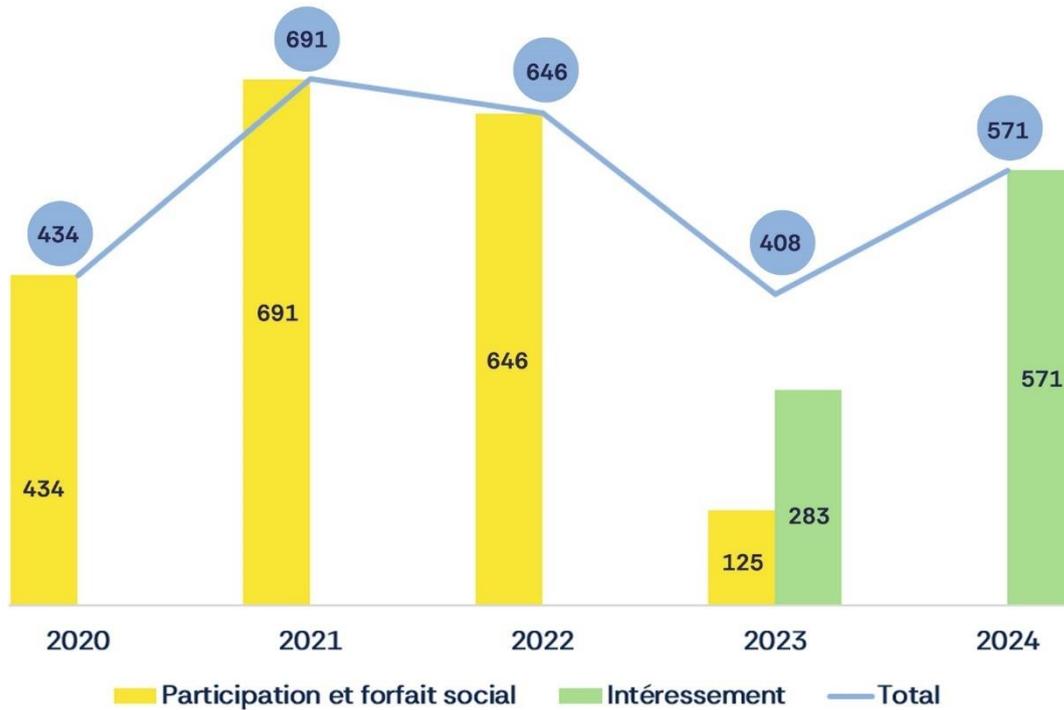
Afin d'assurer une meilleure représentation de la performance financière et conformément aux principes énoncés par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en matière de continuité et d'amélioration des méthodes d'estimation (ANC Règlement n° 2018-01), l'Afnic a appliqué, à compter du 1er janvier 2024, un ajustement permettant de rattacher les produits concernés à la période de prestation correspondante.

L'impact de cette mesure est exceptionnel pour l'exercice 2024, avec un montant de **1 892 250€** comptabilisé en charges exceptionnelles.

2) Sur la base du résultat 2024 les collaborateurs de l'Afnic bénéficieront d'un intéressement.

Le montant de l'intéressement est de 571 077 euros. Il résulte de la signature d'un accord d'intéressement signé en 2022.

Évolution du niveau de participation (et forfait social) et d'intéressement sur les 5 dernières années



(Tableau des données chiffrées du graphique Évolution du niveau de participation (et forfait social) et d'intéressement sur les 5 dernières années)

3) Impôt sur les sociétés et crédits d'impôt

Crédit Impôt Recherche & Innovation

L'année 2024 permet de générer un crédit impôt recherche de 123 512 euros et un crédit d'impôt innovation de 30 002 euros, soit un total de 153 514 euros.

Crédit Impôt Famille

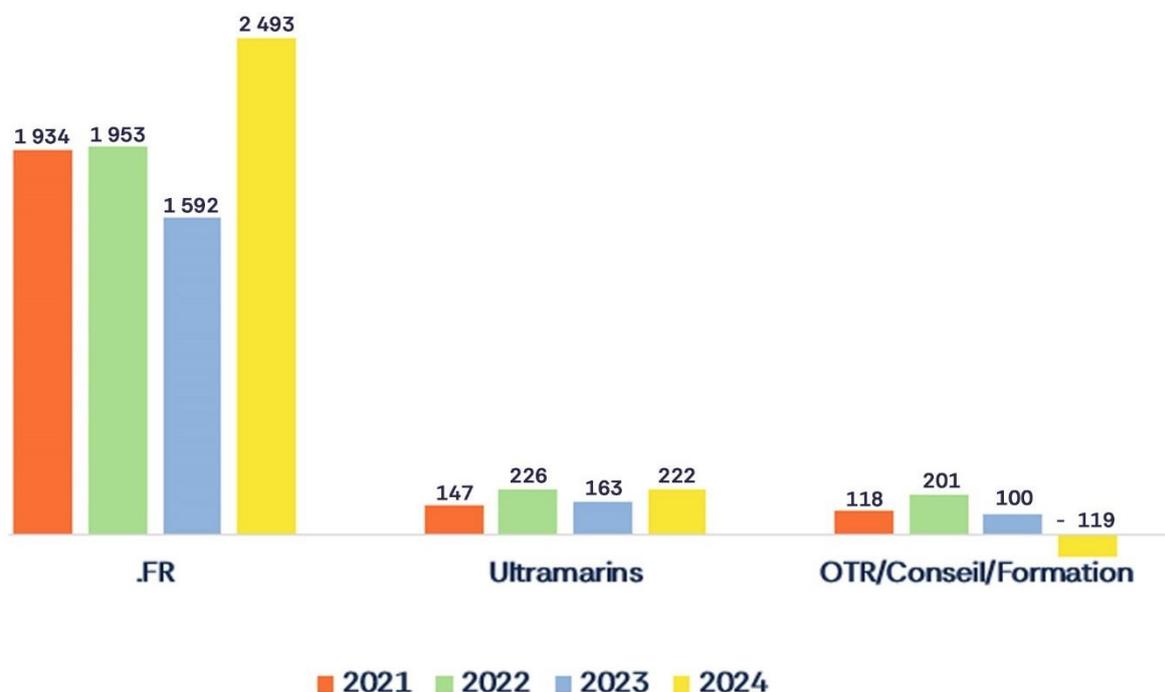
L'Afnic poursuit sa politique familiale par la réservation de berceaux au sein d'une crèche d'entreprise dans le but d'offrir aux salariés concernés, homme ou femme, un meilleur équilibre entre les temps de vie personnels et professionnels.

Ce dispositif permet de bénéficier du crédit impôt famille associé qui au titre de 2024 représente 34 732 euros.

Ces crédits d'impôt s'imputent sur le montant de l'impôt sur les sociétés de l'Association qui ressort à -101 461 euros.

8.5. La présentation des comptes par activité

Résultat d'exploitation par activité (en milliers d'euros)



(Tableau des données chiffrées du graphique Résultat d'exploitation par activité)

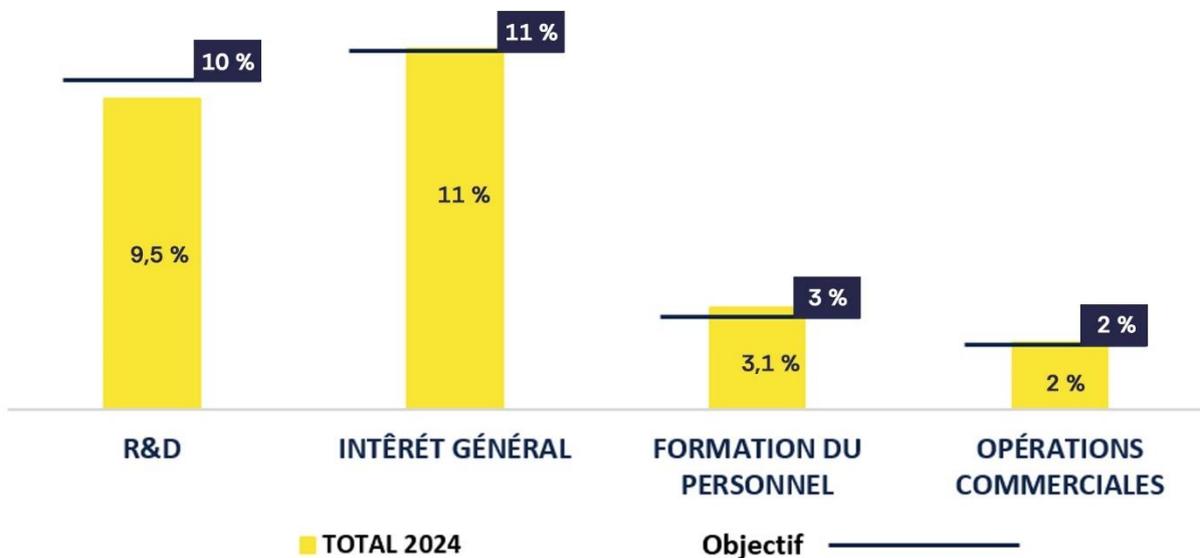
- **Le résultat d'exploitation .fr progresse de 901 k€/ +57 %**, soit plus que celui de l'Afnic (+40 %) car il bénéficie d'une croissance du chiffre d'affaire supérieure (7,9 % contre 7,1 %) et d'une augmentation des charges un peu en deçà (3,8 % contre 4,1 %).
- **Le résultat d'exploitation OTR/Conseil/Formation est déficitaire à – 119 k€**, du fait d'investissements spécifiques liés au démarrage du projet *Afnic Registry Services* qui vise à étendre l'activité d'OTR de l'Afnic à de nouveaux clients, et d'un chiffre d'affaires en baisse (.paris et OTR).

- Le résultat d'exploitation UM (Ultramarins) progresse en revanche du fait de la forte hausse de son chiffre d'affaires (+21 %), alors que les charges n'augmentent dans le même temps que de 2 %.

8.6. Les engagements financiers de la convention État-Afnic sont tenus

La convention État-Afnic qui a pris effet le 1^{er} juillet 2022 pour une durée de 5 ans, énumère les engagements de l'Afnic, dont la plupart peuvent se vérifier au travers de l'arrêté des comptes.

Engagement financier de la convention État-Afnic



(Tableau des données chiffrées du graphique Engagement financier de la convention État-Afnic)

Les engagements financiers de l'Afnic portent sur des montants minimums à investir dans des actions de R&D, d'intérêt général, de formation du personnel et

dans des opérations commerciales. Cette année, à l'exception de l'engagement R&D très légèrement en deçà, tous les engagements sont tenus voire dépassés.

Le pourcentage d'investissements en R&D était de 6,4 % en 2023, contre 9,5 % en 2024, soit une belle progression.

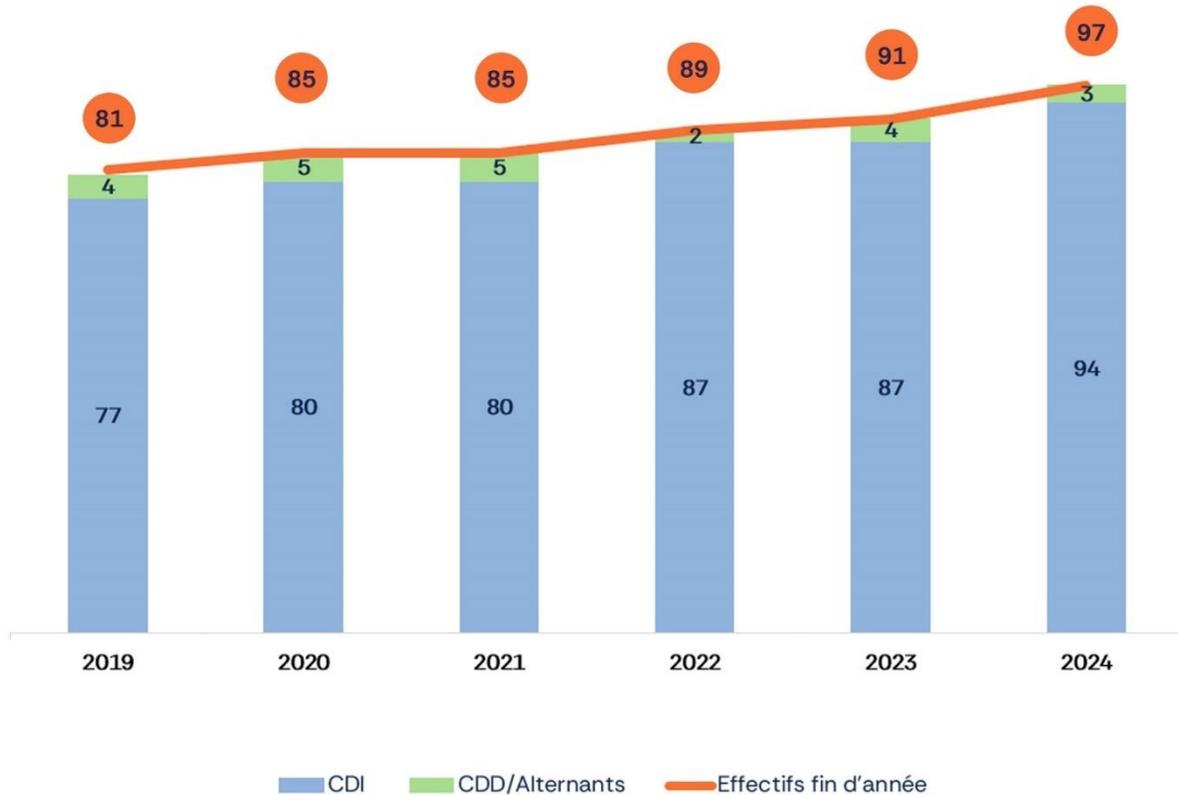
8.7. Répartition des investissements 2024

- Les investissements 2024 inscrits à l'actif immobilisé du Bilan augmentent de 1 306 k€ du fait de travaux complémentaires réalisés dans le cadre de l'aménagement des nouveaux locaux de l'Afnic.
- Les investissements informatiques réalisés en 2024 sont supérieurs à ceux de 2023. En 2024, les achats informatiques ont visé essentiellement des achats de matériels utiles au renouvellement de nos infrastructures et au renforcement de la sécurité et de la fiabilité de notre SRS (*Shared Registry System*), ainsi que des équipements nécessaires pour le nouveau siège social de l'Afnic.

8.8. L'évolution des effectifs

L'année 2024 se clôture avec un effectif de 97 collaborateurs, en hausse de 6 collaborateurs par rapport à fin 2023 (9 arrivées pour 3 départs).

Évolution des effectifs de l'Afnic



(Tableau des données chiffrées du graphique Évolution des effectifs de l'Afnic)

8.9. Après l'investissement immobilier de 2023, la trésorerie est de nouveau à la hausse

Le montant des liquidités s'établit à 17 793 575 euros, soit en augmentation de 4 169 139 euros. Cette hausse résulte de l'augmentation du tarif des opérations sur noms de domaine .fr et Ultramarins opérée en mars 2024, ainsi que de la part plus importante des créations « multi-années »

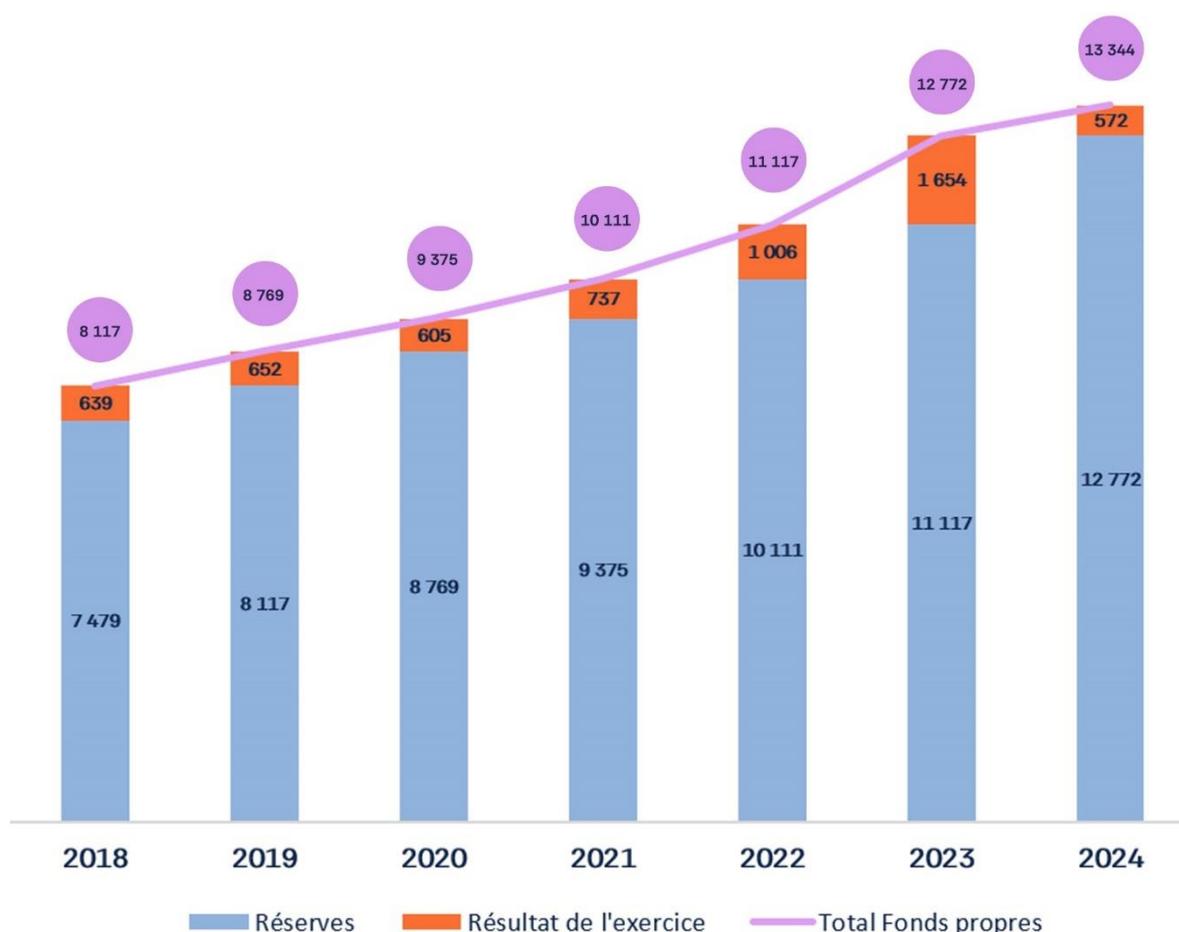
Il comprend la créance auprès de la Fondation Afnic pour 2 930 122 euros (représentant les montants des deux derniers exercices).

La trésorerie excédentaire est placée sur des livrets ou comptes à terme dédiés aux associations. Rémunérés entre 2 et 4 %, ils permettent à l'Afnic de disposer d'un placement sans risque et d'une épargne disponible à tout moment.

8.10. Les fonds associatifs de l'Afnic

Après affectation du résultat comptable bénéficiaire de l'année 2024 de 572 105 euros, les fonds associatifs se présenteront comme suit (*en milliers d'euros*) :

Évolution du fonds associatif



(Tableau des données chiffrées du graphique Évolution du fonds associatif)

Les fonds associatifs fin 2024 permettent de couvrir plus de 16 mois de frais de personnel et de locations d'hébergement en *datacenter*.

8.11. Conclusion

Les très bons résultats de l'année 2024 permettent de consolider les fonds associatifs de l'Afnic et de soutenir ses objectifs stratégiques, et notamment pour 2025 :

- Conforter sa place de *leader* des noms de domaine et du DNS en France et en Europe ;
- Maintenir le .fr comme extension la plus dynamique sur son marché, avec un développement de son activité dirigé vers les TPE/PME comme cibles prioritaires ;
- Être un acteur reconnu et utile de la solidarité numérique et du numérique durable ;
- Faire vivre le modèle multi-acteurs de sa structure.

9. Annexes financières

Bilan financier simplifié

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Actif en K€	Net	Net	Net
Actif immobilisé	11 018	9 681	1 531
Créances d'exploitation	5 342	6 865	4 692
Disponibilités	17 794	13 624	22 377
TOTAL ACTIF	34 154	30 170	28 599

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Passif en K€	Net	Net	Net
Fonds associatifs	12 772	11 118	10 111
Résultat de l'exercice	572	1 654	1 006
FONDS PROPRES	13 344	12 772	11 118
DETTES	20 810	17 399	17 481
TOTAL PASSIF	34 154	30 170	28 599

Compte de résultat simplifié

En K€	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net	31/12/2022 Net
Chiffre d'affaires	22 421	21 201	20 412
Autres produits	1 174	851	526
PRODUITS D'EXPLOITATION	23 595	22 053	20 938
CHARGES D'EXPLOITATION	20 999	20 222	18 666
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 596	1 831	2 272
RÉSULTAT FINANCIER	382	436	19
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 936	-5	0
BÉNÉFICE OU PERTE	572	1 654	1 006

Annexes : Données

sources des graphiques

Évolution des membres de 2019 à 2024

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Membres Total	114	118	124	129	129	152
Membres fondateurs	5	5	5	5	5	5
Membres d'honneur	6	8	8	8	8	8
Membres Utilisateurs	42	47	52	56	57	74
Membres Bureaux d'enregistrement	41	40	41	41	40	43
Membres Collège International	20	18	18	19	19	22

[\(Retour au graphique Évolution des membres de 2019 à 2024\)](#)

Ancienneté des Membres en 2024 (hors Membres Fondateurs et Membres d'honneur)

	> 20 ANS	> 15 ANS	> 10 ANS	> 5 ANS	> 3 ANS	< 2 ANS
Membres Bureaux d'enregistrement	19	11	3	4	3	3
Membres Utilisateurs	6	4	5	16	18	25
Membres du Collège International	6	2	3	6	1	4

[\(Retour au graphique Ancienneté des Membres en 2024\)](#)

Participation des Membres aux instances associatives (2019 à 2024)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de vote à l'AG	38,78%	54%	54,72%	70,27%	41,53%	83,19%
Objectif de vote	33,02%	39,94%	44,19%	49,16%	35%	55%
Taux participation CCUBE	25%	31%	24%	33%	33,33%	33,32%
Objectif de participation CCUBE	25%	25%	25%	25%	25%	25%

[\(Retour au graphique Participation des Membres\)](#)

Nombre de demandes de médiation en 2024

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2023							8	8	12	11	10	5
2024	8	4	12	5	5	19	9	11	11	11	14	14

[\(Retour au graphique Nombre de demandes de médiation en 2024\)](#)

Évolution du nombre de plaintes SYRELI (2012-2024)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de décisions notifiées aux Parties	177	194	217	164	157	176	169	152	225	267	311	392	274

[\(Retour au graphique Évolution du nombre de plaintes SYRELI\)](#)

Répartition des décisions SYRELI rendues en 2024

Rejet	32
Transmission	239
Suppression	3
Total des demandes	274

[\(Retour au graphique Répartition des décisions SYRELI\)](#)

Chiffre d'affaires fr et évolution du stock

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires du .FR en k€	15 408	16 323	17 375	18 213	19 335	20 451	22 074
Stock de .FR en k NDD	3 305	3 429	3 670	3 883	3 996	4 134	4 217

[\(Retour au graphique Chiffre d'affaires .fr et évolution du stock\)](#)

Chiffre d'affaires par activité

en k€	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CA Opérateur Technique de Registre (OTR)	1 273	1 395	1 370	1 367	1 213	1 177	1 141	1 061
CA Conseil	110	98	8	59	0	30	30	0
CA Formation				3	18	55	102	100
Total	1 383	1 493	1 378	1 429	1 230	1 262	1 274	1 160

[\(Retour au graphique Chiffre d'affaires par activité\)](#)

Évolution du niveau de participation (et forfait social) et d'intéressement sur les 5 dernières années

En milliers d'euros						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Participation et forfait social	449	434	691	646	125	0
Intéressement	0	0	0	0	283	571
Total	449	434	691	646	408	571

[\(Retour au graphique Évolution du niveau de participation\)](#)

Résultat d'exploitation par activité (en milliers d'euros)

	2020	2021	2022	2023	2024
.FR	1 679	1 934	1 953	1 592	2 493
Ultramarins	161	147	226	163	222
OTR/Conseil/Formation	-37	118	201	100	-119
	1 803	2 198	2 380	1 856	2 596

[\(Retour au graphique Résultat d'exploitation\)](#)

Engagement financier de la convention État-Afnic

	TOTAL 2024	Objectif
R&D	9,5%	10%
INTÉRÊT GENERAL	11,0%	11%
FORMATION DU PERSONNEL	3,1%	3%
OPERATIONS COMMERCIALES	2,0%	2%

[\(Retour au graphique Engagement financier de la convention État -Afnic\)](#)

Évolution des effectifs de l'Afnic

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectifs fin d'année	77	82	82	85	85	89	91	97
CDI	75	79	77	80	80	87	87	94
CDD / Alternants	2	3	4	5	5	2	4	3
Stagiaire			1			0	0	0

[\(Retour au graphique Évolution des effectifs de l'Afnic\)](#)

Évolution du fonds associatif

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Réserves	7 479	8 117	8 769	9 375	10 111	11 117	12 772
Résultat de l'exercice	639	652	605	737	1 006	1 654	572
Total Fonds propres	8 117	8 769	9 375	10 111	11 117	12 772	13 344

[\(Retour au graphique Évolution des fonds associatifs\)](#)

RENSEIGNEMENTS



Tél. : +33(0)1 39 30 83 00

www.afnic.fr



support@afnic.fr



À PROPOS DE L'AFNIC

L'Afnic est le registre des noms de domaine .fr (France), .re (Île de la Réunion), .yt (Mayotte), .wf (Wallis et Futuna), .tf (Terres Australes et Antarctiques), .pm (Saint-Pierre et Miquelon). L'Afnic se positionne également comme fournisseurs de solutions techniques et de services de registre. L'Afnic - Association Française pour le Nommage Internet en Coopération - est composée d'acteurs publics et privé : représentants des pouvoirs publics, utilisateurs et prestataires de services internet (bureaux d'enregistrement). Elle est à but non lucratif.